

Le succès du forum de l'emploi P.5



Retour sur le Mey Kustom Day P.26



Plongez dans un bain de forêt P.15



Les festivités de l'été. P.23



ÉTAT CIVIL

DE JANVIER À MARS 2024

ILS SONT NÉS :

- MAHAD Sélim, Unaï le 10 janvier à Aix
- MATTIO Alba, Virginie, Justine le 20 janvier à Aix
- ACHARD Néama le 27 février à Pertuis
- ORTEGA Tiago, Manuel, Albert le 8 mars à Pertuis
- TANIGUCHI PALMISANO Yuki, Patrick, Yutaka, Fabrice le 28 mars à Aix
- PAIN William, Pascal, Bruno le 29 mars à Aix

ILS SE SONT MARIÉS :

- KHELOUF Mohamed et BESSAI Hanane Sabrina le 24 février
- BARDY Charlie Jacques et CHAUSSY Mathilde Marie-Christine Jacqueline Gisèle le 2 mars

ILS NOUS ONT QUITTÉS :

- DAVIN Louis Georges Emile, le 1^{er} février à Meyrargues
- VIDALE Paul le 19 février à Manosque
- MARTINEZ veuve BALESTRA Annita-Marie le 26 février à Aix
- DURONDEAU Christian le 2 mars à Meyrargues
- LAMBERT Michel René le 10 mars à Marseille
- ACHOURI Aomar le 31 mars à Marseille
- VALLON Henri Félix Marcel le 31 mars à Salornay-sur- Guye

Si vous ne souhaitez pas apparaître dans cette rubrique merci de le faire savoir auprès du service État civil par email (etat.civil@meyrargues.fr) ou en retournant le formulaire téléchargeable sur meyrargues.fr (rubrique état civil).

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Le dimanche 10 juin, le Président de la République a annoncé la dissolution de l'Assemblée Nationale. Les électeurs sont appelés aux urnes pour des élections législatives les dimanches 30 juin et 7 juillet 2024.



C'était carnaval !

28



Plongez dans un bain de forêt

15



La fête de la Libération le 22 août

22

SOMMAIRE

ÉDITO

p.3

VIE MUNICIPALE

Le conseil municipal a voté le budget

p.4

Retour sur le forum pour l'emploi et la formation

p.5

Une Réserve communale de sécurité civile pour cet été

p.6

CADRE DE VIE

Le lieutenant Imbert aux manettes du centre de secours

p.7

PLUi : la reconstruction à l'identique sera possible

p.8

Suivez les fiches conseils pour rénover vos logements

p.9

2024 l'année des appels d'offres pour l'écoquartier

p.9

La cour de l'école poursuit sa mue rafraîchissante

p.10

Portraits d'acteurs de la vie économique

p.12-13

Le sentier de l'aqueduc inauguré à l'automne

p.14

Ramassage des déchets : les jours de collecte évoluent

p.16

VIE LOCALE

Rappel des règles et des jours d'ouverture de chasse

p.17

Un recueil de témoignages sur le seconde Guerre Mondiale

p.18

L'heure est aux inscriptions aux écoles

p.19

Une classe mobile d'informatique à Jules Ferry

p.20

Le "défi mobilité" a été relevé aux abords des écoles

p.21

Trois jours de festivités pour la Saint-Louis

p.23

La fête des assos : c'est le 7 septembre

p.26

Stages, événements, fêtes... : la vie de nos associations

p.24 à 29

Place au festival de jazz en juillet

p.30

Meyrargues en images

p.31

DIVERS

Tribunes

p.34

Les adresses utiles

p.35

AGENDA

p.32-33



Mesdames, Messieurs,
Cher(e)s ami(e)s Meyrarguais(es)

Cette nouvelle édition du Bim annonce l'arrivée des beaux jours et avec eux les festivités qui vont rythmer notre été. La fête de la musique, les marchés nocturnes, les galas de fin d'année de nos associations, la Saint-Louis, un festival de jazz au parc du château, sans oublier le retour de la fête de la libération le 22 août... les ingrédients seront réunis pour proposer diverses animations qui, j'en suis sûr, offriront aux Meyrarguais l'opportunité de profiter de moments de partage. Dès les mois d'avril et mai les premiers rendez-vous ont été donnés par notre tissu associatif local avec la journée hommage à Joseph d'Arbaud, le Printemps devant ma porte, la Gratiféria, le Mey Kustom Day, et la première édition de "Tous en zik". D'autres rencontres ont permis de porter des valeurs louables des modes de déplacements doux, tels que la "Fête de l'écomobilité" et "le défi scolaire mobilité" lancés aux familles et aux écoliers.

Par ailleurs, au mois d'avril les conseillers municipaux se sont réunis pour le débat d'orientation budgétaire et pour voter les comptes administratifs et de gestion ainsi que le rapport d'orientation budgétaire. Ces débats ont donné l'impulsion sur les dépenses et les choix politiques de l'année à venir pour la commune. Je suis heureux de vous annoncer que le taux des taxes a pu être maintenu et que les finances de la commune sont saines, malgré les baisses des dotations de l'État et les coûts exponentiels de l'énergie qui impactent fortement nos dépenses. Nous restons vigilants et veillons tout particulièrement sur nos dépenses. Les grands projets avancent, tel que la réhabilitation de la cour de l'école, la rénovation de l'éclairage public et la poursuite de l'isolation des bâtiments afin de devenir davantage économe en énergie, tout comme les projets du quotidien favorables à l'amélioration de notre cadre de vie, auxquels l'équipe municipale et moi-même attachons une grande importance.

Vous découvrirez dans ce BIM, la passation de commandement du nouveau chef de centre de nos sapeurs-pompiers, ainsi que la mise en place, déjà bien avancée, de la réserve communale de sécurité civile. Toujours en termes de sécurité, je vous précise que le couvre-feu estival pour les mineurs de moins de 16 ans est reconduit. Je tiens à rappeler que ce couvre-feu a fait ses preuves l'été dernier et qu'il est prévu afin d'assurer la sécurité de tous et notamment des plus jeunes de l'influence néfaste qui peut être engendrée par les plus âgés. En ce sens, vous comprendrez notre attachement aux valeurs de l'enseignement, vecteur de l'éducation à la citoyenneté. Nous soutenons les projets pédagogiques dont vous trouverez ici les comptes-rendus et nous croyons en une école publique de qualité. Vous découvrirez ainsi qu'une nouvelle filière de classe bilangue va être créée au collège Jean-Jaurès de Peyrolles, offrant la possibilité aux futurs collégiens d'intégrer un cursus d'excellence propice à un parcours vers des études supérieures et à l'élargissement de l'horizon des possibles pour tous les écoliers. Je tiens aussi à féliciter les agents des écoles et les enseignants qui encadrent nos enfants et s'impliquent chaque année dans les projets pédagogiques et les sorties bénéfiques aux écoliers.

Je vous souhaite une bonne lecture et, par anticipation, un bel été !

Fabrice Poussardin
Maire de Meyrargues

Budget : le taux des taxes est maintenu

Le vote du budget était à l'ordre du jour du conseil municipal au mois d'avril. Les élus de la majorité ont voté "pour" et les conseillers municipaux du groupe d'opposition ont voté "contre".

LE BUDGET 2024

Le budget primitif de la commune s'équilibre à 7 265 067€, dont 4 352 157€ en fonctionnement et 2 912 910€ pour l'investissement. La section de fonctionnement est complexe et se place au coeur des préoccupations de l'équipe municipale. Ayant fait le choix de ne pas augmenter les impôts, la municipalité observe une vigilance particulière sur les dépenses, notamment sur les fluides (énergie, carburant...), sur les frais à caractère général et les charges de personnel, afin de maintenir un service public de qualité. La municipalité a en effet souhaité maintenir le taux des taxes locales qui reste inchangé depuis 2008 (31,37% pour la taxe foncière sur propriétés bâties et 50,02% pour la taxe foncière sur propriétés non bâties). Pour la municipalité, les baisses des dotations de l'État impliquent que les marges de manoeuvre restent réduites. Toutefois, les finances de la commune restent saines et les dépenses maîtrisées. Par ailleurs, on observe une légère hausse du budget alloué aux associations qui bénéficient également de la gratuité de l'occupation des salles pour leurs activités.

UNE BONNE CAPACITÉ DE REMBOURSEMENT

Côté emprunt, la commune a contracté un seul emprunt sur 20 ans. Elle est en capacité de rembourser l'intégralité de cette dette en peu de temps. La commune a toujours honoré ses

dettes sans retard, ni pénalités. Ses finances lui offrent la possibilité de recourir à un emprunt si besoin. Pour mémoire, l'encours de l'emprunt sur 20 ans, contracté en 2018, s'élève à 399 000€, avec une annuité de 44 000€ (capital et intérêts).

LES DÉPENSES CONTRAINTES EN HAUSSE

En fonctionnement, la commune connaît une augmentation de ses dépenses contraintes. Malgré les économies d'énergie, faites grâce à la réduction de l'éclairage public et aux travaux liés à la transition écologique progressivement engagés (éclairage public, chauffage et isolation des bâtiments communaux, études de performances énergétiques...), l'instabilité des tarifs du carburant, du gaz, de l'électricité et l'augmentation des coûts engendrent une hausse des dépenses qui implique une vigilance accrue. Dans le même temps, en comparaison avec les communes de même strate, Meyrargues affiche un endettement par habitant très faible de l'ordre de 109€ par habitant. En termes de recettes, la commune perçoit près de 1,5 millions d'euros d'impôts locaux et 1,085 millions d'euros d'attribution de compensation métropolitaine (ancienne taxe professionnelle). Les soutiens financiers de la commune tels que ceux du Département et de la Métropole restent importants (cf tableau ci-dessous). Enfin, la stratégie municipale de libérer du foncier, pour permettre la construction progressive et maîtrisée de logements conventionnés en répondant aux besoins, exonère la commune de la pénalité due à la carence en logements sociaux, s'élevant à 100 000€ par an.

LE BUDGET PRIMITIF 2024

LES DÉPENSES

- ▶ FONCTIONNEMENT
4 352 000 EUROS*
- ▶ INVESTISSEMENT
2 912 000 EUROS*

LES RECETTES

- ▶ FONCTIONNEMENT
4 352 000 EUROS*
- ▶ INVESTISSEMENT
2 912 000 EUROS*

* Les chiffres ont été arrondis

CÔTÉ DÉPENSES

Les frais de personnel s'élèvent à près de 1 850 000 €, soit près de 48% des dépenses de fonctionnement.

Les charges à caractère général (dépenses courantes permettant à la commune de fonctionner) s'élèvent à près de 1 976 000€ contre 1 755 000€ en 2023. Cette augmentation est liée à l'inflation ainsi qu'à la hausse des coûts de l'énergie.

QUELQUES PROJETS ET LEURS FINANCEMENTS PRÉVUS SUR LES ANNÉES 2024 À 2025

- Rénovation et modernisation de l'éclairage public - phase 2	FIN DES TRAVAUX AUTOMNE 2024	FINANCÉS PAR : DÉPARTEMENT , MÉTROPOLE ET COMMUNE
- Coulée verte (phase 2) -(continuité de plantations d'arbres le long du Vallat)	FIN DES TRAVAUX DÉCEMBRE 2024	FINANCÉS PAR : DÉPARTEMENT ET COMMUNE
- Cour de l'école élémentaire (lire page 8) - phase 2	FIN DES TRAVAUX ÉTÉ 2024	FINANCÉS PAR : DÉPARTEMENT, MÉTROPOLE ET COMMUNE
- Poursuite des travaux d'économie d'énergie dans le bâtiments communaux.	EN COURS	FINANCÉS PAR : DÉPARTEMENT, MÉTROPOLÉ ET COMMUNE

Le Forum pour l'emploi et la formation a tissé sa toile



La fréquentation au Forum de l'emploi et de la formation a presque surpris le Bureau municipal de l'emploi meyrarguais. Mieux, les rencontres entre les entreprises et les centres de formation, ainsi facilitées, ont insufflé une nouvelle dynamique aux secteurs de l'emploi et de l'entrepreneuriat au profit de différents profils, allant des jeunes actifs aux plus âgés. Voilà comment ce Forum s'est distingué. Entrepreneurs, centres de formation, organismes d'insertion à l'emploi et d'embauche ont ainsi pu faire cause commune en proposant un panel de propositions aux nombreux visiteurs. Ils ont aussi pu échanger entre eux, pour orienter au mieux les personnes et offrir parfois d'autres perspectives professionnelles. Plus de 55 stands d'entreprises, d'organismes d'insertion, de formation, d'aides à la création d'entreprise, de structures d'accompagnement à l'emploi (rédaction d'un CV, préparation à un entretien d'embauche...), d'institutionnels et de partenaires, dont le Département, la Chambre de commerce et d'industrie (CCIAMP), la Mission locale, le Plan local d'insertion à l'emploi (PLie), étaient présents.

Les liens se resserrent entre entrepreneurs et formateurs

Au stand de la CCIAMP, Audrey Voisin est ravie de "l'éclectisme du public et du contact avec les entreprises". Elle voit un double intérêt dans ce forum : "Les entreprises ont parfois besoin de former leurs salariés. Dans le cadre du Plan de développement des compétences, on propose justement de les aider à trouver des financements pour ces formations. On peut aussi les accompagner pour développer leur activité." Pour la jeune Alice, en chantier d'insertion, l'avantage de regrouper plusieurs structures "permet aux gens qui cherchent un emploi de finalement s'orienter vers l'insertion professionnelle ou la formation". D'autres structures présentaient un intérêt pour les



→ De g. à dr. : Philippe Grégoire (1^{er} adjoint), Andrée lalauze (adjointe au CCAS), Hélène Faure-Gignoux (agent en charge du bureau de l'emploi), Eric Giannerini (adjoint à la Vie économique), Mireille Jouve (sénatrice des Bouches-du-Rhône), une représentante du Département et Maria-Isabel Rosado (adjointe aux associations).

indépendants comme des organismes de recrutement auxquelles les entrepreneurs peuvent faire appel directement. Pour Séverine (accompagnatrice de parcours en VAE), le forum est un tremplin d'échanges. "C'est intéressant. On croise différents profils et les rencontres nous ouvrent des perspectives de partenariats auxquels on n'aurait pas forcément pensé". Cette première édition a porté ses fruits. "La Ville veut créer des liens entre toutes les entreprises et favoriser les échanges entre les différentes structures (entreprise, centre de formation, d'apprentissage et d'accompagnement à l'emploi...)", confie Éric Giannerini, adjoint à la Vie économique. Ce forum a été un moyen de tisser ce réseau qui se promet à un bel avenir et a toute sa place pour accompagner les entrepreneurs meyrarguais." Ce forum est également une vitrine pour les entreprises locales qui peinent parfois à être visibles. Ils sont d'ailleurs invités à s'inscrire sur l'annuaire en ligne des entreprises (sur meyrargues.fr) en attendant la prochaine édition qui pourrait bien être organisée à l'automne.

Consultez l'onglet "offres d'emplois" sur meyrargues.fr
Permanences sur rdv avec le PLie et la mission locale
Infos : 09 71 09 55 14 - ccas.emploi@meyrargues.fr

LES ENTREPRENEURS ET LES DEMANDEURS D'EMPLOI SONT ACCOMPAGNÉS

Au stand du Réseau Initiative du pays d'Aix (IPA) la surprise est de taille. En une heure, huit personnes sont venues prendre contact, se réjouit Yannick Bonnet, ambassadeur meyrarguais de cette structure qui aide, soutien et accompagne à la création d'entreprise. "Elles étaient à la recherche d'emploi mais vont finalement s'orienter vers la création d'entreprise". C'est dire si les

échanges sur les différents accompagnements qui existent peuvent faire pencher la balance vers un autre avenir professionnel.

→ Contact ambassadeur :
- evoprosys@gmail.com
- initiativepaysdaix.com

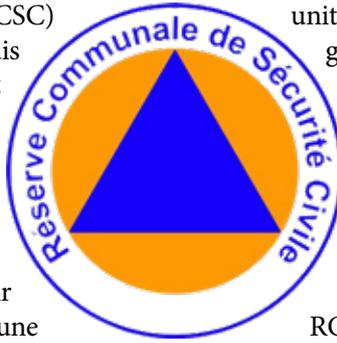
L'association Parcours citoyenneté ressources et développement (PCRD) était présente. "On propose un accompagnement dans les démarches pour la recherche d'un emploi, résume Frédéric Orsini, représentant Meyrarguais. On peut préparer à un entretien d'embauche, mettre à disposition des moyens matériels et humains et fournir des informations pour la réalisation d'un projet civique ou citoyen." Forte d'un réseau, PCRD peut aussi mettre en relation avec des professionnels et des partenaires pour mener à bien son projet.

→ pcrd.meyrargues@gmail.com



La Réserve communale opérationnelle cet été

Une Réserve communale de sécurité civile (RCSC) existe depuis 50 ans à Venelles. Aussi Jean-Louis Joffrey, co-responsable de cette dernière, était la personne idoine pour accompagner la commune dans la création de sa propre RCSC. Il a donc participé à une réunion (en mars), en présence du maire, des élus et des personnes volontaires pour s'y impliquer. Elle a permis de décrire ce qu'est une Réserve et d'en définir précisément les missions. Le but étant de créer une équipe dans un esprit de cohésion, où chacun a son rôle selon ses compétences, afin d'être soit opérationnel dès cet été. La RCSC est une entité, placée sous l'autorité du maire, constituée de citoyens volontaires et bénévoles pouvant être mobilisés en appui des pouvoirs publics en cas de risques majeurs survenant sur le territoire de la commune (feux de forêts, catastrophes naturelles, inondations...). Elle peut venir épauler les différentes



unités d'intervention et de secours et servir d'appui à la gestion de crise, alerter la population, apporter un soutien aux sinistrés en s'appuyant sur les solidarités locales et en complément des actions menées par les associations de sécurité civile, caritatives, humanitaires ou d'entraides. Elle peut être sollicitée ponctuellement à l'occasion d'opérations de sensibilisation, de prévention et bien entendu en cas de crise. L'action de la RCSC doit rester complémentaire aux missions dévolues aux services de l'État ou au Service départemental d'incendie et de secours (SDIS) sans interférer avec lesdites missions. Ses modalités de mise en oeuvre et d'organisation sont compatibles avec le Plan Communal de Sauvegarde. La création de cette Réserve a été votée lors du dernier conseil municipal. L'équipe constituée va être rapidement contactée pour intervenir cet été.

LA POLICE MEYRARGUAISE REÇOIT LES FÉLICITATIONS DE LA GENDARMERIE

L'inspection annuelle de la gendarmerie de Peyrolles par le lieutenant-colonel André-Vianney Espinasse, en présence des militaires de la brigade et du major Julien Dornier (commandant de brigade), a été l'occasion de remettre des lettres de félicitations et des témoignages de satisfaction aux gendarmes méritants. Cette inspection, permet entre autres de dresser un bilan des interventions de l'année écoulée. Elle a également été l'occasion de remettre des lettres de remerciements et

de félicitations au capitaine Jérôme Castex et au brigadier-chef principal Bastien Deleuze, agents de la police municipale meyrarguaise, pour leur réactivité lors d'une intervention dans le cadre d'un délit survenu dans la commune permettant d'interpeller et mettre en garde à vue les mis en cause. Ils ont été publiquement félicités. Par ailleurs, lors de cette inspection, un nouvel écusson commun aux quatre communes sur lesquelles la brigade intervient, a été dévoilé.



ARRÊTÉ DE COUVRE-FEU POUR LES MINEURS DE MOINS DE 16 ANS

Un arrêté a été pris interdisant aux mineurs de moins de 16 ans de sortir au-delà de 22h30, sans la présence de leurs parents (père et/ou mère). Les parents d'un mineur qui ne respecte pas l'arrêté seront passibles d'une amende et celui-ci sera raccompagné à son domicile par les forces de l'ordre.

En cas de problème de sécurité : composez le 17

LE COUVRE-FEU POUR LES MINEURS EST RECONDUIT

L'été dernier, le couvre-feu imposé aux mineurs de moins de 16 ans interdisant les sorties au-delà de 22h30, sans l'accompagnement d'un parent, a prouvé son efficacité sur les faits de petites et moyennes délinquance. Cet arrêté du maire, pris en étroite collaboration avec les services de la gendarmerie et la police municipale, s'impose à nouveau cette année et sera donc reconduit. "Il s'agit aussi de sensibiliser les parents à la problématique d'implication de très jeunes enfants, parfois influencés par des plus âgés et ainsi entraînés dans des faits de délinquance, explique le maire Fabrice Poussardin en insistant sur le fait qu'il s'agit aussi de la sécurité de tous les Meyrarguais. Le couvre-feu sera donc effectif dès le début de l'été par arrêté municipal.

OPÉRATION "TRANQUILLITÉ VACANCES"

L'opération "tranquillité vacances" menée conjointement par la police municipale et les services de la gendarmerie reprend du service comme lors de chaque période de vacances. Ce principe de patrouilles en l'absence des propriétaires permet de limiter significativement les faits de délinquance. Pour mémoire, il suffit de s'inscrire auprès de la police en remplissant une fiche pour bénéficier de ce service.

Téléchargez la fiche d'inscription
Tranquillité vacances sur :
meyrargues.fr
rubrique "sécurité et prévention"

Le lieutenant Imbert aux manettes du centre de secours

Le dos droit et les mains sur les coutures du pantalon, selon l'usage protocolaire. Un sourire timide, dénotant l'émotion forte d'une cérémonie de passation de commandement, s'esquisse sur le visage du lieutenant Thierry Imbert. Ainsi posté face à son unité opérationnelle, il reçoit le commandement et l'insigne de chef de centre des mains du colonel Jean-Luc Beccari. Et le Centre d'incendie et de secours de Meyrargues ouvre un nouveau chapitre de son histoire, avec son chef de centre officiellement aux manettes de cette équipe de 82 sapeurs-pompiers. La cérémonie de passation de commandement s'est déroulée sur le parking de la mairie, sous l'autorité du colonel Jean-Luc Beccari, directeur départemental et chef de Corps départe-

mental, en présence de Richard Mallié, président des Pompiers13, du maire de Meyrargues, Fabrice Poussardin, du maire de Venelles et conseiller départemental, Arnaud Mercier, des autorités, partenaires et d'élus du secteur. Le lieutenant Imbert ayant été chef de centre adjoint "la connaissance du secteur et de la structure vous permet de mesurer avec humilité les attentes et les enjeux pour construire l'avenir avec succès, sérénité et détermination", a souligné Richard Mallié, lors de son discours. L'unité meyrarguaise est "un rempart solide au service de la protection et de la sécurité de la population. Elle constitue l'essence même de l'engagement citoyen, l'âme et l'histoire de cette caserne". Le maire, Fabrice Poussardin, a assuré "toute sa confiance pour la

gestion opérationnelle et humaine au sein de la caserne. Nous avons déjà eu l'occasion de travailler ensemble, notamment l'été dernier lors des départs d'incendie, malheureusement survenus sur notre territoire. Je sais que le lieutenant Imbert dirige déjà ses équipes avec respect, bienveillance, et dans les valeurs louables et l'esprit de cohésion qui animent nos sapeurs-pompiers", a-t-il déclaré en remerciant ces femmes et ces hommes pour leur engagement au quotidien. À l'issue de la cérémonie, le colonel Beccari a conclu : "Officiers, sous-officiers, caporaux et sapeurs, Mesdames et Messieurs les personnels du centre d'incendie et de secours de Meyrargues, vous reconnaissez désormais comme chef le lieutenant Thierry Imbert (...)". Dont acte.



TONIN CARPENA EST LE NOUVEL ADJOINT AU CHEF DE CENTRE

Tonin Carpena se dit "satisfait et pleinement comblé" par le nouveau poste qu'il occupe au sein du centre de secours meyrarguais. Adjoint au chef de centre depuis le mois de février, il a débuté sa carrière à l'âge de 18 ans en tant que volontaire, à Vauvenargues avant de faire ses armes dans d'autres centres de secours. Il est devenu sapeur-pompier professionnel en 2001 et a poursuivi sa carrière pendant 19 ans, à Aix. Il est officier depuis



2024. Fort de son expérience de terrain au centre de secours aixois, il connaît bien la base opérationnelle et se trouve désormais à bonne école, sous la houlette du lieutenant Imbert qu'il seconde, pour parfaire ses compétences au niveau gestion administrative. D'un naturel enthousiaste, il se réjouit de "travailler avec les pompiers meyrarguais, confie-t-il. Ils sont très impliqués dans leur village et dans leurs actions, je suis fier de travailler avec eux et dans ce bel esprit d'équipe".

LE DÉPARTEMENT 13 AIDE AU FINANCEMENT DE L'ACHAT D'UN KIT MOTOPOMPE

Pour appuyer la réalisation des Obligations légales de débroussaillage (OLD) et renforcer la sécurité des habitants des zones à risques, le Département des Bouches-du-Rhône aide au financement de l'achat d'un kit motopompe de protection incendie (dispositif Kipi) à hauteur de 50 % du montant total,

dans la limite de 1000€. La commune a signé une convention de partenariat avec le Département et le SDIS 13. Elle permet aux propriétaires concernés par les OLD, qui disposent d'une piscine ou d'une réserve d'eau, de bénéficier de ce dispositif.

Plus d'infos : www.departement13.fr

PLUi : la reconstruction à l'identique sera possible

Les Meyrarguais ont été nombreux à apporter des contributions lors de l'enquête publique sur le Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) du pays d'Aix qui s'est déroulée du 20 février au 4 avril. Pour rappel, le PLUi qui remplacera le Plan local d'urbanisme de la commune est un document de planification, établi par la Métropole Aix-Marseille-Provence à l'échelle des 36 communes du pays d'Aix. Aussi cette enquête était une étape importante. Elle a permis aux habitants de consulter ce document d'urbanisme et de déposer leurs remarques sur les registres. C'est justement à partir de ces contributions que le document peut évoluer. Car de nombreux Meyrarguais ont manifesté leurs inquiétudes et mécontentements dûment justifiés sur la prise en compte des risques feux de forêt, inondation et ruissellement. Dans la version du PLUi présentée au public, la reconstruction à l'identique d'un bien n'était pas possible en cas de sinistre (incendie ou inondation). De nombreux élus métropolitains du pays d'Aix ont également relayé cette problématique en demandant la révision de cette possibilité de reconstruction à l'identique. Cette demande a été entendue dans le rapport de la commission d'enquête consultable en ligne. Il sera donc possible dans la version finale du PLUi, qui sera approuvé par le conseil de métropole, de pouvoir autoriser la reconstruction à l'identique en cas d'incendie ou d'inondation par ruissellement.

Pour le risque inondation par ruissellement, le PLU communal, approuvé en 2017, avait pris en compte ce risque, qui est une réalité difficilement contestable, notamment dans les quartiers ouest. La commune avait cependant mené des études hydrauliques complémentaires pour affiner la retranscription



du risque ruissellement sur ces quartiers. Or, à ce jour, ces études n'ont pas été reprises dans le règlement de ce PLUi. Car la méthode de retranscription de l'aléa ruissellement a dû être harmonisée pour les 36 communes. Ces études hydrauliques pourraient être prises en compte dans l'avenir car la Métropole mène actuellement des études complémentaires sur l'ensemble de son territoire. Le maire de Meyrargues a appuyé cette demande en adressant des courriers à Martine Vassal, présidente de la Métropole et à Jean-David Ciot, élu métropolitain délégué à l'élaboration du PLUi du pays d'Aix. Il a également demandé une évolution sur le risque incendie dans ces mêmes zones des quartiers ouest (qui étaient en F2 au PLU). Pour mémoire, le PLUi devrait être approuvé en fin d'année 2024. Il remplacera le PLU de la commune de Meyrargues et les 36 communes auront alors un règlement commun.

→ **Le rapport de la commission d'enquête est consultable sur les sites : ampmetropole.fr et sur meyrargues.fr**

ZONE D'ACTIVITÉ DE COUDOUROUSSE

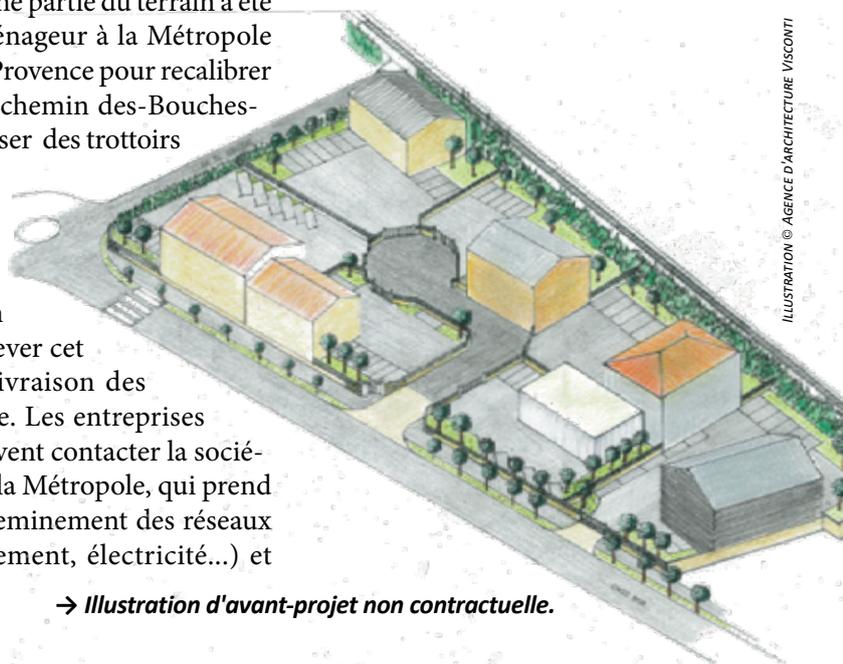
DES TERRAINS À USAGE PROFESSIONNEL SONT COMMERCIALISÉS

Situés dans la zone d'activité de Coudourousse, sur une parcelle d'une superficie d'environ 6700m², à l'angle du chemin des Bouches-du-Rhône et du chemin de Girovaï, sept lots sont en cours de commercialisation par l'aménageur Urban foncier. Ce lotissement a pour vocation d'accueillir des activités économiques à caractère de commerce, artisanat, activités de services et autres activités des secteurs secondaires et tertiaires (industrie, entrepôt, bureau). Ces lots sont vendus viabilisés, desservis par une voie carrossable et alimentés en eau, assainissement, électricité, téléphonie et internet. La superficie des lots se situe entre 662 et 1235m², pour une surface de plancher globale de 3000m². Un des terrains vendus est totalement indépendant, les six autres disposeront d'une voie commune avec une aire de retournement. Ces lots prêts à bâtir sont donc vendus aux entreprises intéressées,

dans le respect, bien entendu, du Plan local d'urbanisme, de la vocation de cette zone d'activités et d'un cahier des charges que l'aménageur veut faire respecter afin de proposer des aménagements qualitatifs, en adéquation avec le projet global. Une partie du terrain a été cédée par l'aménageur à la Métropole Aix-Marseille-Provence pour recalibrer et aménager le chemin des-Bouches-du-Rhône, réaliser des trottoirs et une piste cyclable le long de ce chemin. Les travaux de viabilisation devraient s'achever cet été pour une livraison des lots à l'automne. Les entreprises intéressées peuvent contacter la société. Par ailleurs, la Métropole, qui prend en charge l'acheminement des réseaux (eau, assainissement, électricité...) et

les aménagements routiers de la zone d'activités de Coudourousse, poursuit la création des infrastructures qui desserviront l'ensemble de la zone.

→ contact@urbanfoncier.com



Suivez les fiches conseils pour rénover vos logements

Les façades refaites dans le cadre de "l'Opération façades" embellissent au quotidien le centre ancien de notre village. Aussi, il peut ainsi paraître incongru de repeindre ses volets ou sa clôture en rose fluo. L'image peut faire sourire mais il est finalement de bon ton de se saisir des fiches conseils pour choisir les coloris et les matériaux adaptés lorsque l'on refait son logement situé dans le périmètre du cœur du village. Les fiches conseils du Conseil d'architecture d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) sont à disposition pour connaître les recommandations lors d'une rénovation (portes d'entrées, clôtures, volets, menuiseries, façades...). On ne peut que déplorer l'utilisation de matériaux inadaptés utilisés pour différentes raisons (travaux dans l'urgence, méconnaissance de la réglementation, coûts...). Vous trouverez pourtant dans ces fiches conseils des solutions qui ne sont pas plus onéreuses. Par exemple, changer une porte d'entrée par un modèle standardisé ne revient pas moins cher que de restaurer une porte ancienne en bois avec ses ferronneries. Tout le bâti du centre ancien est le reflet de la longue histoire de Meyrargues et compose le cachet du village avec son cœur historique, ses ruelles, ses traverses et son artère principale bordée d'immeubles datant des premiers faubourgs du XIX^e siècle. Notre village porte joliment les traces du passé, il faut apprendre à les préserver. Le mieux est de profiter des conseils de l'architecte du CAUE qui vous accompagne dans ces démarches (permanence gratuite en mairie). Pour mémoire, le centre est protégé (périmètre des Monuments historiques) et toute modification extérieure est soumise à une demande d'autorisation d'urbanisme et validée par l'architecte des Bâtiments de France pour justement conserver cette chance de posséder un centre ancien élégant et attractif.



Retrouvez les fiches conseils du CAUE (portes, portails, volets, toitures, fenêtres...) sur meyrargues.fr
Un nuancier pour vos travaux est disponible en mairie au service urbanisme et sur meyrargues.fr
- Permanences architecte du CAUE (gratuit)
deux jeudis par mois l'après-midi
sur rendez-vous auprès du service urbanisme :
urbanismemeyrargues.fr - 04 42 57 58 12.

▲ Images extraites du nuancier du CAUE disponible en mairie et sur meyrargues.fr / DR

2024 : L'ANNÉE DES APPELS D'OFFRES POUR L'ÉCOQUARTIER DU VALLAT

L'année 2024 devrait être consacrée aux lancements des appels d'offres et aux choix des candidats et des entreprises pour le projet de l'écoquartier du Vallat. Le 25 mai dernier le conseil municipal a délibéré pour autoriser la Société publique locale d'aménagement du pays d'Aix (SPLA) à lancer un appel à projet. Ce dernier a pour objectif, après sélection et analyses des offres, de retenir un candidat promoteur en fin d'année 2024, afin de réaliser cette opération

sur près de 8000m² d'emprise dédiée (ancien stade.) en deux lots de 7000m² et de 800m². La cession foncière interviendra plus tard.

90 logements, des commerces et une maison médicale

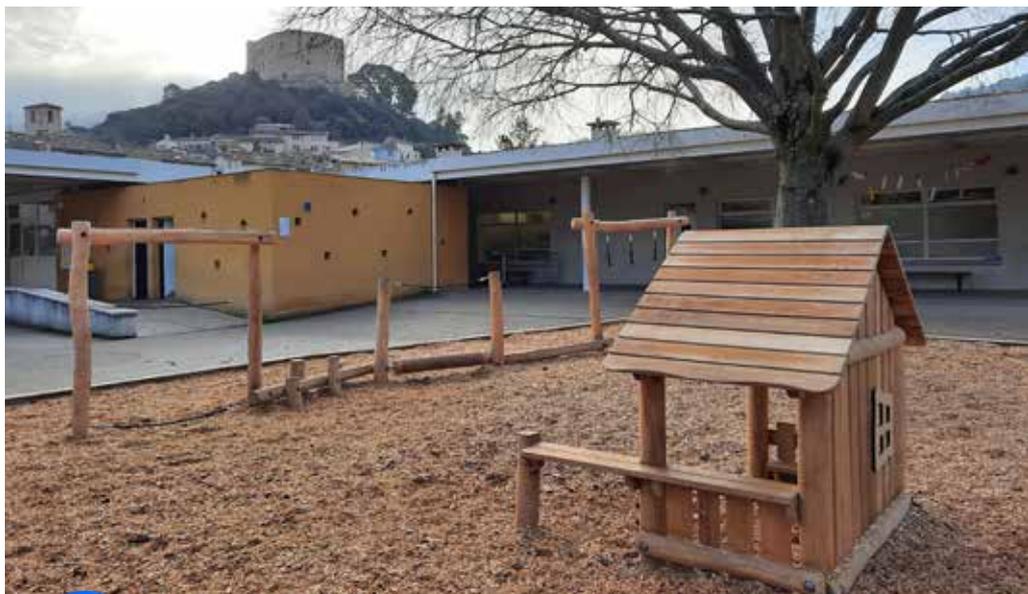
Pour mémoire la programmation globale comprendra 90 logements (40% de logements sociaux et 60% en accession), avec des stationnements souterrains, des commerces et une maison médi-

cale. En parallèle, la SPLA lancera un appel d'offres pour réaliser les espaces publics : les différentes voies, les espaces verts et la place derrière la mairie.

Au mois de juin, le conseil municipal délibérera également pour le dépôt conjoint (municipalité et SPLA) d'un permis d'aménager sur les espaces publics. De derniers ajustements qui mobilisent les élus du comité de pilotage et un représentant de la CEDEC seront réglés d'ici là.

La cour de l'école poursuit sa mue rafraîchissante

La cour de l'école élémentaire destinée à devenir une "cour oasis" va poursuivre sa mutation pendant les vacances scolaires estivales. Cette opération va concerner cette fois la partie haute de la cour, le plateau sportif et les accès à l'école. Le décroûtage favorable au rafraîchissement de cette cour va se poursuivre avec une végétalisation des espaces et la plantation d'arbres haute tige. D'autres jeux en bois et un parcours de motricité vont être installés. Des bancs circulaires vont être aménagés, autour des arbres, pour disposer d'espaces ombragés pour se reposer. L'installation d'un petit amphithéâtre, entouré de banquettes, est également prévue à proximité du bâtiment où se trouve le sas d'entrée et des aménagements paysagers seront créés au niveau du plateau sportif.



→ Des jeux en bois du même type que ci-dessus et un parcours de motricité seront installés dans la partie haute de la cour.



→ Un petit amphithéâtre, entouré de banquettes sera installée (flèche), devant le bâtiment. Des arbres haute tige seront plantés et des bancs circulaires installés autour des arbres.

Les accès à l'école seront également modifiés. Le cheminement d'accès au plateau sportif, qui longe le terrain de pétanque du foyer de l'Âge d'or, sera agrandi, végétalisé sécurisé, équipé d'éclairage et de vidéoprotection.

Un point d'eau sera installé sur le plateau sportif, à côté des terrains. Pour rappel, cette opération s'inscrit dans une perspective de rafraîchissement de cet espace de récréation et d'adaptation aux changements climatiques. Ces travaux sont financés à hauteur de 70% par le Département des Bouches-du-Rhône, au titre de travaux de proximité.

LE CENTRE DE LOISIRS À LA MATERNELLE PENDANT L'ÉTÉ
Pour la réalisation de ces travaux et afin d'assurer la sécurité des enfants, l'accueil des enfants inscrits au centre de loisirs se fera à l'école maternelle.

UNE SCÈNE REFAITE ET DE NOUVEAUX ÉCLAIRAGES AU THÉÂTRE DE VERDURE



Au théâtre de verdure, après l'installation de la pergola végétalisée, l'éclairage va également être refait. Des candélabres lumineux vont être implantés d'ici le début de l'été. Ces travaux seront réalisés dans le cadre des travaux de proximité et subventionnés par le Département des Bouches-du-Rhône.



◀ Dernièrement, sur la scène du théâtre de verdure, qui était en bois et vétuste, une dalle en béton a été coulée. Cette scène retrouve ainsi une nouvelle jeunesse et offre un confort aux utilisateurs notamment lors des festivités et des manifestations associatives.

Le pont de la RD96 rouvert à la circulation

Après sept mois de circulation difficile, les travaux de mise en sécurité et de rénovation du pont de la RD96, qui surplombe le canal EDF, sont achevés pour la partie structure. Il ne reste plus que les travaux des services de réseaux et de téléphonie, dont les fourreaux sont visibles. Ils retourneront à leur emplacement d'origine d'ici le mois de juillet. L'ensemble de la structure du pont qui voit circuler près de 16 000 véhicules par jour a été renforcé et mise en sécurité. La signalisation a été refaite, ainsi que les trottoirs et la voie vélo qui assure ainsi une continuité pour les modes de déplacement doux depuis le village jusqu'à la zone de Coudourousse. D'autres aménagements pour assurer la sécurité des piétons sont prévus après l'été, au niveau de



ce pont. Pour rappel, la zone est limitée à 50km/h. Les véhicules sont invités à rester prudents et à rouler au pas en respectant la circulation des piétons et des vélos.

Cette opération qui concerne une route départementale a été entièrement prise en charge par le Département des Bouches-du-Rhône.

DES ARBRES PLANTÉS À L'AUTOMNE LE LONG DU VALLAT



L'opération de coulée verte se poursuit. Elle consiste à valoriser l'environnement et à végétaliser les zones situées à proximité des

cours d'eau, où certains sujets, comme les platanes, ont dû être abattus. Après les plantations le long du Vallat depuis le théâtre de verdure jusqu'à la RD96, cette opération va concerner la zone située le long du Vallat, devant l'ensemble

d'habitation Côté Village au niveau du parking de la maternelle. Des arbres du même type d'essence que ceux du théâtre de verdure vont être plantés à l'automne et des aménagements paysagers seront réalisés.

LES VESTIAIRES DU CLUB DE FOOT PROGRESSIVEMENT HABILLÉS

L'habillage des vestiaires du club de foot est en cours de réalisation, au plateau de la Plaine. L'association du Gabion, centre de formation en éco-construction et réhabilitation du bâti ancien, est à la manoeuvre pour réaliser ce bardage en bois. Les travaux sont effectués gracieusement par le Gabion, la commune prend en charge uniquement les matériaux qui sont subventionnés en partie par le Département des Bouches-du-Rhône. Les travaux seront échelonnés.



L'ÉCLAIRAGE PUBLIC POURSUIT SA MODERNISATION

La commune poursuit la modernisation de son éclairage public avec l'amorce de la phase 2 qui va permettre de continuer à faire des économies d'énergie tout en restaurant le parc d'éclairage public. Cette campagne de rénovation est menée sur les différents secteurs qui le nécessitent et va progressivement permettre d'équiper les 723 points lumineux existants d'un système de télégestion. Ce système performant permet de réguler l'intensité de chaque point lumineux, via une application, et ainsi de réduire considérablement les

coûts de consommation. Pour rappel, la campagne de remplacement des éclairages vétustes et énergivores a démarré en 2016, afin d'équiper l'ensemble du parc en LED. Environ 50% des points lumineux ont déjà été remplacés et équipés du système de télégestion. L'éclairage public, dont près d'un tiers des points a été éteint selon un schéma cohérent et pertinent, va ainsi pouvoir être progressivement rallumé avec une variation d'intensité.



La Bohème a ouvert ses portes pour prendre soin de vous



À peine franchi le seuil de l'institut La Bohème, l'ambiance chaleureuse et raffinée vous invite à vous détendre pour profiter d'un moment rien que pour vous. La Bohème ? est le nom bien choisi que Céline et Ornella ont donné à leur cocon de volupté qui a pignon sur le cours des Alpes. Complices et surtout complémentaires, Céline est prothésiste ongulaire et Ornella jongle avec douceur entre différents soins esthétiques basés sur des procédés naturels. Toutes deux Meyrarguaises, elles ont récemment décidé d'ouvrir leur salon dans leur village, afin de proposer une parenthèse bien-être dans un cadre cosy. En reconversion professionnelle dans l'esthétique, Ornella a suivi plusieurs formations avant d'envisager de débiter son activité à domicile. Sauf que Céline, prothésiste ongulaire depuis 11 ans, lui a

"tendu un véritable guet-apens", avoue Céline avec un large sourire. "Je voulais qu'elle s'installe avec moi dans un local afin d'être davantage visibles. Nos deux activités se complètent tellement bien !" estime-t-elle. "Nos profils et nos méthodes de travail sont compatibles ce qui nous permet de travailler dans des conditions très agréables, renchérit Ornella avec un large sourire. Justement, cette jolie collaboration profite à l'atmosphère apaisante de la Bohème. Avenantes et souriantes, elles offrent des services bien distincts. Le volet onglerie "sublime_nails" est assuré par Céline : reconstruction de l'ongle, pose de vernis semi-permanent, longueur fantaisie, nail art, pédicure et pose de gel... Les soins esthétiques sont proposés par Ornella "Maison BohoViliana" avec des méthodes naturelles : drainage lymphatique à la main (régulation de

la circulation sanguine), madérothérapie (massage avec des ustensiles en bois pour réduire la cellulite et stimuler la circulation sanguine), miracle lift (massage liftant pour le visage avec des pierres)... "J'utilise uniquement des crèmes neutres et des huiles naturelles", souligne-t-elle. Ornella effectue également des soins esthétiques pour l'embellissement du regard : épilation des sourcils, brow lift (pour redessiner les sourcils), lash botox (rehaussement des cils)... Les résultats parlent d'eux-mêmes. Les effets sont immédiats et visibles. Le mieux est encore d'essayer.

→ La Bohème : 22, cours des Alpes :
- 07 77 33 45 96 (onglerie)
- 06 21 57 13 62 (esthétique)

f sublim_nails
f MaisonBoho.Viliana

ig sublim_nailss
ig MaisonBoho.Viliana

LES ANIMAUX DE COMPAGNIE ONT LEUR VÉTÉRINAIRE À DOMICILE

Passionnée depuis toujours par les animaux et la médecine, la jeune vétérinaire meyrarguaise Maria Casares, met "la main à la patte" depuis 2014, en France, et a choisi de devenir vétérinaire à domicile en 2024. Sortie de l'école vétérinaire de Valencia (Espagne), elle a travaillé en clinique en Espagne, d'où elle est originaire, puis en Angleterre et en France. Préférant exercer en tant que vétérinaire libérale, elle a finalement décidé de s'associer à Dr Milou, une entreprise de vétérinaire à domicile pour les petits animaux (chats, chiens, NAC...). Le système est simple, pour cette entreprise implantée dans 14 villes en France, un site web dédié, une application ou un appel téléphonique permet d'être mis en relation avec une assistante vétérinaire pour obtenir un rendez-vous à domicile pour son animal de compagnie. Et ce principe convient parfaitement à Maria qui attache beaucoup d'importance au lien social avec les propriétaires d'animaux. "L'animal est chez lui, donc plus rassuré. Cela permet d'avoir une approche différente sans lui imposer un stress supplémentaire car les animaux sont instinctifs et ressentent



l'inquiétude, décrit-elle. Cela simplifie aussi la démarche pour les personnes qui n'ont pas de véhicule ou celles qui sont seules avec qui on peut ainsi créer un lien et un suivi pour leur animal." Attentive et réactive, elle intervient pour des soins courants (vaccins, prises de sang, identification, suivi, fin de vie...), en médecine préventive et généraliste ou en urgence pendant la journée, en cas de plaies. "S'il y a besoin d'exams (écho, radio...) ou d'une intervention chirurgicale importante ou d'une hospitalisation, alors on oriente vers des cliniques qui sont équi-

pées pour des examens complémentaires." Son travail et celui des cliniques vétérinaires sont ainsi complémentaires. Installée à Meyrargues, elle intervient sur le canton, dans le pays d'Aix, vers Gardanne et dans le 84 (Pertuis, Cadenet...).

→ Dr Milou vétérinaire à domicile
du lundi au samedi de 8h à 20h
Contact : 09 71 04 39 95 - contact@drmilou.fr
Prise de rendez-vous en ligne : drmilou.fr

GC Groupe imprime vos enseignes et mets vos idées en ligne

Des petits prix pour tout compris. Le slogan est tout trouvé pour l'agence de communication meyrarguaise "GC Groupe" de Guillaume Chirouse. Enseignes, impressions 3D sur mesure et imprimerie sur tous supports, banderoles, signalétique, stickers..., cette agence place aussi le web au coeur de son métier. "Nous allons de la création de sites internet (référencement, hébergement) jusqu'à l'identité visuelle (logo, carte de visite...), en passant par tous types d'impressions qui peuvent être faites sur des affiches, des banderoles, des devantures de magasins, des panneaux publicitaires, des objets... énumère Guillaume Chirouse, le créateur de cette entreprise. Avec son épouse, Magali, qui a exercé dans les métiers du web et du graphisme, ils sont tous les deux impliqués dans cette entreprise familiale et se sont dernièrement équipés de matériels performants permettant d'imprimer et de découper pour répondre au mieux, et au plus vite, aux besoins des clients. Leurs qualités ? "La rapidité et la simplicité", martèle Guillaume. Nous avons beaucoup de demandes et l'on a appris à être très réactif et efficace, assure-t-il. S'adapter fait



partie de nos atouts." Après des études d'imprimerie, il a d'abord exercé dans ce domaine avant de faire "mille et un métiers", décrit-il en souriant. Vendeur, boulanger, il a aussi travaillé dans la restauration et c'est à cette occasion qu'il a fini par s'occuper de la partie web et communication d'une brasserie. "Les bons retours des clients m'ont motivé et j'ai décidé de créer ma propre entreprise, en 2015. Depuis on a grandi, on s'est équipé et finalement on s'épanouit dans ce métier qui nous correspond", conclut-il.

Des impressions personnalisées sur les textiles

L'agence répond aux demandes d'entreprises petites et/ou grandes ainsi qu'aux particuliers. À Meyrargues, elle a déjà travaillé pour plusieurs enseignes. La nouveauté ? Depuis cette année GC Groupe réalise aussi des impressions personnalisées sur tous les textiles. Le mieux est d'aller découvrir son travail... sur le web bien sûr : gc-groupe.fr

→ Contact : 04 84 49 66 08 - hello@gc-groupe.fr
 site : gc-groupe.fr  GC Groupe  [gc_groupe_bdr](https://www.instagram.com/gc_groupe_bdr)

LE COURANT PASSE MIEUX AVEC GAMMA ELEC

Ils sont trois électriciens, ont travaillé dans différentes entreprises et se sont rencontrés lorsqu'ils travaillaient pour l'entreprise Eiffage où ils ont passé une dizaine d'années. Le temps de se forger une solide expérience mais "on a fini par être cantonné à l'électricité ferroviaire et le travail dans le bâtiment nous manquait, résume Mikaël Fonzo, électricien depuis 2009. Ce dernier, Kevin et Marvin Pellegrinetti ont alors décidé de s'associer pour créer leur propre entreprise d'électricité en 2023 : Gamma Elec. Cette entreprise propose des travaux d'électricité dans le neuf, la rénovation, la



domotique, l'installation de bornes de recharge... pour les entreprises et les particuliers. Dernièrement, ils se sont équipés de matériel et font également la pose d'alarme et les réseaux de communication. Ils ont valeur de conseils. Fiables et réactifs, en peu de temps, ils ont rapidement grandi. Preuve, s'il en faut, de la qualité de leurs travaux.

→ Contact : gammaelec.paca@gmail.com
 06 24 25 08 84 - 06 62 56 59 73 - 06 59 88 86 90
 Site : gamma-elec.fr

L'ENTREPRISE GIRA ASSURE VOS TRAVAUX DE MAÇONNERIE

Apprenti dès l'âge de 15 ans, puis titulaire d'un CAP et d'un Bac pro en maçonnerie, Anthony Gira a travaillé avec différents corps de métiers et a pu se forger une solide expérience avant de créer sa propre entreprise, il y a plus de sept ans. Il est spécialisé dans la maçonnerie, gros oeuvre, carrelage, dallage, façades, crépis, murs de clôtures... et propose de prendre en charge tous types de travaux d'agrandissement, création de garage...

Il est entouré d'autres artisans et peut également assurer le volet plomberie et réaliser une salle de bains de A à Z, par exemple. Anthony s'occupe bien évidemment du suivi de chantier avec sérieux, il a réalisé quelques chantiers à Meyrargues et la satisfaction des clients témoigne de son sérieux et de son professionnalisme. Il intervient sur le canton et rayonne dans le pays d'Aix, le Luberon et le pays varois (Brignoles, Pourrières...).



→ Entreprise Anthony Gira : 06 27 87 92 96.

 [entreprise_gira_anthony](https://www.instagram.com/entreprise_gira_anthony)

Le sentier de l'aqueduc inauguré à l'automne

Difficile de résister tant l'envie de découvrir le nouveau sentier historique de l'aqueduc de Traconnade nous appâte. Encore un peu de patience. Ce circuit devrait être inauguré à l'automne. Reste encore à finaliser l'implantation de la signalétique directionnelle de ce nouvel itinéraire de découverte. Ce projet porté par la municipalité, longtemps étudié par une kyrielle d'experts soucieux de fournir des éléments précis sur la conception de ce monument, va transporter les amoureux de la nature et de l'Histoire dans les méandres de cet ouvrage romain. Ce sentier parcourt l'ouvrage parfois aérien, parfois enterré, depuis les arches aériennes jusqu'au gymnase. Il est jalonné de plaques informatives précisant l'histoire et l'usage de cet aqueduc ainsi que les détails techniques de sa conception.



UN CHANTIER DE DÉBROUSSAILLEMENT DANS LE QUARTIER DES BAUDES

Dans le cadre de la programmation 2024 des travaux pour la défense de la forêt contre l'incendie, validée par le Comité consultatif des massifs Concors Sainte-Victoire, un chantier forestier a été réalisé sur 8 hectares au lieu-dit "Les Baudes". Il s'agissait de travaux d'éclaircies et de débroussaillage afin de diminuer le risque incendie, de favoriser l'intervention des moyens de secours tout en

veillant à valoriser le peuplement existant. L'objectif est d'intervenir sur des peuplements très denses de pins d'Alep, situés en contact avec les périmètres des obligations légales de débroussaillage des maisons présentes.

Certaines zones se situent également à proximité de la RD96 et sécurisent les abords de cette voie. Ces travaux permettent de diminuer la biomasse com-

bustible importante et ainsi de réduire les risques d'éclosion et de propagation de feux de forêt.

L'entreprise Ecology Sécurité Leadership a réalisé ces travaux. La maîtrise d'œuvre pour assurer le suivi du chantier a été effectuée par la Société du Canal de Provence. Le montant de cette opération qui s'élève à près de 30 000€ a été pris en charge à 100% par La Métropole.

TROIS SECTEURS D'ESCALADE FERMÉS JUSQU'AU 15 JUILLET

Afin de préserver la quiétude de certains secteurs à forts enjeux naturalistes et de garantir la protection d'espèces sensibles, trois secteurs d'escalade ainsi que leurs sentiers d'accès sont fermés jusqu'au

15 juillet, par arrêté municipal : Marine gauche, Marine droite et le Monolithe. Cette mesure est prise conformément au suivi et à la concertation portés par le Grand Site de France Concors Sainte-

Victoire. Les autres sites resteront accessibles à la pratique de l'escalade. N'oubliez pas que les accès aux massifs sont réglementés à partir du 1^{er} juin (lire ci-dessous).

LES ACCÈS AUX MASSIFS SONT RÉGLEMENTÉS

La fréquentation des massifs est réglementée afin d'assurer la protection des espaces naturels particulièrement sensibles de la commune. Par arrêté municipal (N°A2019-240P), la circulation est interdite aux véhicules à moteur sur les pistes DFCL, à partir du 1^{er} juin jusqu'au deuxième dimanche de septembre.

Par ailleurs, afin de protéger les populations et de préserver les massifs forestiers, les accès aux espaces naturels sont aussi réglementés du 1^{er} juin au 30 septembre, par arrêté préfectoral. Les accès sont donc codifiés selon les conditions météorologiques.

Envie de balade ? Renseignez-vous avant de prévoir votre excursion. Informez-vous au jour le jour pour connaître la situation du jour (ou du lendemain à partir de 18h).

Appelez le 0811 20 13 13 (0,06€/mn). Consultez les cartes d'accès aux massifs : bouches-du-rhone.gouv.fr ou l'application MyProvence Balade Infos : grandsitesaintevictoire.com



Plongez dans un "bain de forêt" au parc du château

Et si le bel écrin du parc du château devenait un haut lieu du bain de forêt ? Voilà une idée qui a fait son chemin dans l'esprit de l'association "Académie du bain de forêt provençale", soutenue par la Région dans le cadre de projets innovants et favorable à un attrait touristique pour la commune. Plongé dans une forêt, les sens se mettent en éveil et l'environnement nous procure indéniablement du bien-être. Les arbres et les sols émettent des senteurs, certes, mais également des substances volatiles qui sont bénéfiques pour notre système immunitaire. Sans entrer dans des théories scientifiques qui nous dépasseraient certainement, leur contact nous fait tout simplement du bien. Parti de ce constat, et en s'inspirant d'une pratique japonaise répandue, l'association propose depuis 2 ans cette activité douce basée sur les ressources des forêts de notre région : le "bain de forêt". Comprenez environ deux heures de déplacements lents basés sur la respiration,



l'écoute, la posture, l'éveil des sens et la détente, au coeur d'une forêt ou d'un parc entourés d'arbres, bien sûr. Attention, les lieux sont bien identifiés et les arbres ne sont pas choisis au hasard. Des guides spécialisés sont là pour vous accompagner dans ce bain. À Meyrargues, le parc du château a donc été choisi par l'association au vu de sa configuration, de sa canopée, de son effet de cocon et de ses diverses qualités végétales. Une guide Meyrarguaise, Elsa Brindazur, est référente et va partager cette pratique de bain de forêt au parc du château (sur réservation et inscription - gratuit pour les moins de 6 ans). Elle proposera une approche sensible des arbres, s'intéresser aux bruits, aux odeurs, aux goûts et

apportera des notions quant aux significations des arbres. Ce bain pourra même aller jusqu'à une pratique créative dans l'écosystème. Le mieux est d'aller s'y plonger.

► **Retrouvez tous les lieux de bain de forêt : provencesylva.com**

LE BAIN DE FORÊT INAUGURÉ EN SEPTEMBRE

L'inauguration du bain de forêt du parc de château se déroule samedi 14 septembre à 11h avec une initiation au bain de forêt. - Dimanche 15 septembre des visites seront proposées de 10h à 18h (2h par visite, sur réservations). L'Académie du bain de forêt provençale invite les personnes volontaires qui souhaitent intégrer l'association à se manifester auprès de la guide locale, Elsa Brindazur. Sur réservation pour le 15 septembre : elsa.happytravel@gmail.com

L'OBSERVATOIRE DE L'ÉTANG DES JONCQUIERS INAUGURÉ AVEC LES ÉCOLIERS

Véritable réservoir de la biodiversité, l'étang des Joncquiers vient d'inaugurer son observatoire. Cette ancienne gravière, qui a servi à la construction de l'autoroute A51 (années 90), devait initialement devenir une base aquatique. Cependant il y a plus de 20 ans, VINCI Autoroutes, propriétaire de l'Étang, a fait le choix de préserver la biodiversité remarquable du site en confiant au Conservatoire d'espaces naturels (CEN Paca) la co-gestion de cet espace. Grâce à ce partenariat, l'Étang des Joncquiers est devenu un site préservé, classé zone humide, où nichent près 600 espèces dont des loutres et des castors. Il y a 2 ans, un sentier pédagogique, jalonné de plaques informatives, a été aménagé et des guides conférenciers de Secrets d'Ici y organisent régulièrement des visites guidées à un rythme raisonné. Preuve que cet outil est efficient, le public et les

écoliers ont la chance de pouvoir découvrir cet espace naturel et ainsi de mieux comprendre la valeur et les enjeux de cet écrin à l'écosystème singulier qui s'étend sur 15 hectares. Les écoliers de CM1-CM2 de Jules Ferry ont ainsi eu l'occasion de participer à l'inauguration de cet observatoire, aux côtés du maire de Meyrargues, de Grégory Debot, chef du district Alpes-Provence de VINCI Autoroutes, et de William Travers, chef de pro-

jet au CEN Paca. Ils ont ensuite bénéficié d'une visite guidée et ont pu s'approprier les lieux, observer la faune et la flore, le temps d'une balade au bord de cet étang.



Tri et ordures ménagères : les jours de collecte évoluent

La Métropole Aix-Marseille Provence, réorganise la collecte des déchets sur l'ensemble du territoire et la fréquence de ramassage évolue. Avec l'extension généralisée des consignes de tri des emballages, depuis 2021, qui implique que tous les produits de la collecte sélective (hormis le verre) se mettent dans la poubelle jaune, la fréquence des collectes de tri sélectif va augmenter à partir du 1^{er} juillet.

À Meyrargues, pour les habitations individuelles, les poubelles jaunes seront ramassées une fois par semaine, tous les mardis, et les ordures ménagères une fois par semaine également, tous les vendredis.

La Métropole, en charge de la collecte et du traitement des déchets ménagers et assimilés sur l'ensemble du territoire, entend ainsi optimiser cette gestion pour en limiter l'impact sur l'environnement et le climat, tout en maîtrisant les coûts. Grâce aux gestes de tri des habitants et aux nouvelles solutions de valorisation, la quantité de déchets ultimes diminue.

L'extension généralisée des consignes de tri, l'harmonisation des modes de distribution de composteurs, l'installation progressive de 2 600 bornes de collecte des déchets alimentaires ou encore l'évolution ciblée de la collecte permettent de réduire le volume des déchets ménagers, sont des solutions qui portent leurs fruits avec des résultats encourageants à la clé. Entre 2021 et 2022, les déchets ménagers ont diminué significativement d'environ 40 kg de moins par habitant.



Commandez votre composteur en ligne :

La Métropole propose des composteurs et des lombricomposteurs à 10€. Il suffit de les commander en vous connectant : dechets.ampmetropole.fr

- Conteneurs individuels jaunes : tous les mardis
 - Conteneurs ordures ménagères : tous les vendredis
- Une demande ? Une réclamation ? Un numéro unique :
0800 94 94 08 (numéro vert gratuit) :
 - du lundi au vendredi 8h-18h30 (hors jours fériés)
 - le samedi 7h30-17h30 sans interruption.
 Infos : dechets.ampmetropole.fr



LE RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS EST ASSURÉ PAR LA MÉTROPOLE SUR RENDEZ-VOUS

Le ramassage des encombrants est une compétence métropolitaine. Ce service est désormais assuré par les services de la Métropole Aix-Marseille Provence, à Meyrargues, sur rendez-vous auprès de la Métropole. Un numéro unique et gratuit est mis à votre disposition : 0800 94 94 08. Vous pouvez prendre rendez-vous du lundi au vendredi de 8h à 18h30 (hors jours fériés) et le samedi de 7h30 à 17h30 sans interruption. Le système est toujours identique. Vous déposez vos encombrants devant chez vous la veille au soir du rendez-vous et les services métropolitains viendront récupérer votre encombrant. Pour rappel, ce service est destiné aux personnes ne pouvant se déplacer en déchetterie.

Sur rendez-vous : 800 94 94 08 (numéro vert gratuit) :
 Plus d'infos : www.dechets.ampmetropole.fr ou meyrargues.fr

LES HORAIRES D'OUVERTURE DE LA POSTE CHANGENT EN SEPTEMBRE



LAPOSTE

Le bureau de La Poste modifie ses horaires d'ouverture au public à partir de 2 septembre 2024, avec notamment une ouverture le samedi matin. Le guichet sera fermé le lundi. Toutefois la levée du courrier sera maintenue le lundi pour assurer la continuité de distribution.

NOUVEAUX HORAIRES
À PARTIR DU 2 SEPTEMBRE :
 - Du mardi au samedi 9h à 12h.

Angèle Ormeno a célébré ses 100 ans

100 ans ! Le bel âge pour Angèle Ormeno qui a dernièrement célébré son anniversaire en mairie, en présence de sa famille. Meyrarguaise, elle est arrivée en 1955, après avoir quitté l'Espagne en 1952 -elle est native de Cordoba-. Elle a d'abord vécu quelques années en Belgique, avant de s'installer avec sa famille à l'âge de 31 ans au-dessus du Cercle du Progrès, sur le début de l'avenue de la République. Elle se rappelle avoir été "très bien reçue à Meyrargues. Et aujourd'hui on l'est encore plus qu'avant" confie-t-elle en souriant. Ce moment de retrouvailles très émouvant, orchestré par la municipalité en présence de nombreux élus, a été l'occasion d'un joli discours et de la remise de cadeaux à cette jeune centenaire. L'occasion aussi de se remémorer des anecdotes et des souvenirs partagés avec son défunt mari, Fidel Ormeno. "Nos parents étaient de vrais artistes. Ils dansaient tellement bien ! raconte l'une de ses filles, Maria-Felix. Je me souviens que les Meyrarguais venaient les regarder danser lors des fêtes de village." Entourée de quatre générations de sa famille l'heure était aussi à la fête pour cet anniversaire. Ses deux filles, Maria-Félix et Marie-Thérèse, et son fils, Felix, étaient présents, ainsi que l'une de ses petites-filles



et l'une de ses arrière-petites-filles. Angèle a eu cinq enfants. Elle a neuf petits-enfants et quinze arrière-petits-enfants. Une bien jolie famille dont une partie a ainsi pu se réunir pour témoigner de tout l'amour qu'elle porte à cette Meyrarguaise au grand coeur.



LA SOCIÉTÉ DE CHASSE RAPPELLE LES RÈGLES ET LES JOURS D'OUVERTURE

Rappel des règles de la Société de chasse meyrarguaise depuis plus de 20 ans, issues de son règlement intérieur. Voici pourquoi elle fut classée "avant-gardiste" eu égard aux pratiques de chasse des communes voisines :

- **Les jours de non chasse sont le mercredi et vendredi** sur tout le territoire de Meyrargues sauf la Durance, pour le gibier d'eau ainsi que le tir aux passereaux à poste fixe découvert ou pas. Le chasseur devra transporter son arme déchargée dans le fourreau en dehors du poste, un chien tenu en laisse pourra être utilisé pour le ramassage du gibier.
- **Manueye territoire de chasse prêté gracieusement par le Conseil départemental 13** : La chasse n'y est autorisée que les jeudis et samedis (toute la journée) et les dimanche jusqu'à 13h.



La circulation et la construction de poste à feu sont interdites. Respectez les panneaux de signalisation et le marquage sur les arbres (fond blanc, trait horizontal violet). En dehors des jours autorisés votre arme doit être déchargée pour y circuler. Les battues grand gibier, ont lieu avec une seule équipe sur un seul secteur communal, les jeudis, samedis et le dimanche uniquement en matinée. Elles sont signalées.

Chasseurs respectez la nature ! Ramassez vos douilles !

Il est obligatoire de ramasser ses douilles sous peine de sanction
 ► **Nouveau site internet : www.chasse-meyrargues.fr pour échanger, s'informer et communiquer.**

UNE PAËLLA A RÉGALÉ LES CONVIVES DE FOYER DE L'ÂGE D'OR

Les joyeux convives du bel âge sont venus nombreux pour profiter d'un moment convivial autour d'une savoureuse paëlla,

organisé au foyer de l'Âge d'or. Ce moment de partage a été un grand plaisir pour Carmen Gonsalvez de Jesus, responsable du

foyer et le nouveau cuisinier du restaurant scolaire Charles Fitoussi, venu remplacer Sabrina Boisson.



▲ (De g. à dr.) Carmen (responsable du foyer), Charles Fitoussi (cuisinier) et Karine (agent).



Ils publient un recueil de témoignages sur la 2^e Guerre



C'est une jolie reconnaissance du travail accompli pour les écoliers de CM1-CM2 B. Cette année, la classe est lauréate du 2^e prix départemental de la citoyenneté pour la rédaction de leur livre *N'oublions pas leur courage*. Avec une grande fierté, les élèves de Delphine Mattei se sont rendus au Fort Ganteaume, à Marseille, à la rencontre de l'Association nationale des membres de l'Ordre national du mérite (ANMONM) pour recevoir leur prix. Un prix habituellement décerné aux collégiens et lycéens qui ont dû cette année céder leur place aux "petits". Il s'agit du 3^e ouvrage publié par l'école. Après *Voyage dans l'Univers des Haikus* et *Sur les pas de Basho, chemin d'un poète*, les élèves se sont attelés au sujet délicat de la Seconde Guerre mondiale, en hommage au 80^e anniversaire du débarquement. L'ensemble des élèves a été décoré d'une médaille aux couleurs de l'Ordre du mérite et d'un diplôme pour la classe. Une décoration qui porte un message d'une grande valeur, dont les élèves sont aujourd'hui très fiers. La classe a réalisé un devoir de mémoire, un véritable livre témoignage de nos ancêtres ayant vécu la Seconde Guerre mondiale.

"Nous voulions un travail d'une qualité irréprochable, un récit juste, réaliste et sincère. Un récit qui ouvre chacun à se questionner Un récit historique qui a toute son importance dans l'actualité géopolitique d'aujourd'hui", témoignent les écoliers. Un bébé naît dans un camp de concentration, le maire d'un village est radio-émetteur, une adolescente fuit dans les campagnes durant la guerre du Pacifique... *"C'était un véritable travail de journaliste écrivain que nous avons entamé. Il a fallu étudier les témoignages, les regrouper et les contextualiser. Puis le temps est venu d'écrire leur histoire en se mettant dans la peau de celui qui raconte sans se préoccuper de notre propre jugement."* Leur réflexion personnelle sur la guerre, ils l'ont soigneusement retranscrite au travers de petits poèmes en anglais qui illustrent avec philosophie les dessins du livre. En réalisant cet ouvrage, ils ont acquis une expérience d'écrivain, doublée d'une plus grande conscience de leur devoir de citoyen.

**- "N'oublions pas leur courage" - 10€ - Parution en juin.
Bons de commande disponibles en mairie et à l'école. Les ouvrages précédents sont encore en vente auprès de l'école.**

THÉÂTRE, MUSÉE GRANET, PAS DE CÉZANNE, HÔTEL CAUMONT, FONTAINES AIXOISES... DE BELLES SORTIES POUR LES ÉCOLIERS



Les écoliers ont bénéficié de nombreuses sorties cette année. En avril, deux classes de CP-CE1 et CE1 sont allées découvrir les jardins de l'Hôtel Caumont (musée), à Aix (photo). Les élèves, équipés d'un plan pour apprendre à se repérer, ont également marché sur "Les pas de Cézanne" et ont découvert les fontaines de cette ville thermale. Un carnet de bord leur a permis de répondre à un

questionnaire et de garder une trace de cette jolie journée.

En mai, ces mêmes classes ont pu aller admirer les tableaux de grands artistes, avec une visite au musée Granet. En préambule, ils ont eu la chance d'aller assister à une pièce au café-théâtre Le Flibustier. Les écoliers sont revenus ravis de cette sortie avec d'amusants souvenirs de cette pièce de théâtre.

DES ÉCRANS INTERACTIFS PÉDAGOGIQUES À LA MATERNELLE

Dans le cadre de la modernisation des équipements des écoles, cinq écrans interactifs (1 par classe) pédagogiques ont été installés à l'école maternelle. Reliés à des ordinateurs par un système Android, ces

écrans peuvent être utilisés depuis un ordinateur portable ou directement depuis l'écran, comme une tablette tactile. Ils sont équipés d'applications pédagogiques et éducatives permettant aux écoliers et aux

enseignants de travailler et d'utiliser ces outils informatiques performants. Le coût de cette opération approche les 25000€HT, subventionnés à 60% par le Département.



L'heure est aux inscriptions aux écoles



Inscrivez ou actualisez l'inscription de vos enfants à l'école, au restaurant scolaire et à la garderie pour l'année scolaire 2024-2025. Elles se font en ligne sur meyrargues.fr

LES DOCUMENTS À FOURNIR :

- Inscriptions cantine ou garderie pour les maternelles :
- attestations employeurs des deux parents (nombre de places limité, la priorité est donnée aux deux parents qui travaillent).
- attestation d'assurance responsabilité civile de l'enfant.
- Inscriptions cantine ou garderie pour les élémentaires :
- attestation d'assurance responsabilité civile de l'enfant.

Les inscriptions doivent être faites au plus tôt

Toutes les modalités sont indiquées sur le site : Cliquez sur l'onglet "J'inscris mon enfant à l'école", situé sur la page d'accueil.

Renseignements : inscriptions.ecoles@meyrargues.fr

→ Si l'enfant n'a jamais été inscrit : remplir tous les champs et fournir les documents demandés pour valider l'inscription

→ Si l'enfant est déjà scolarisé à Meyrargues : actualiser son inscription, remplir les champs et fournir les documents nécessaires. Vous recevrez ensuite un récépissé de validation par email.

C'ÉTAIT CARNAVAL À LA MATERNELLE !

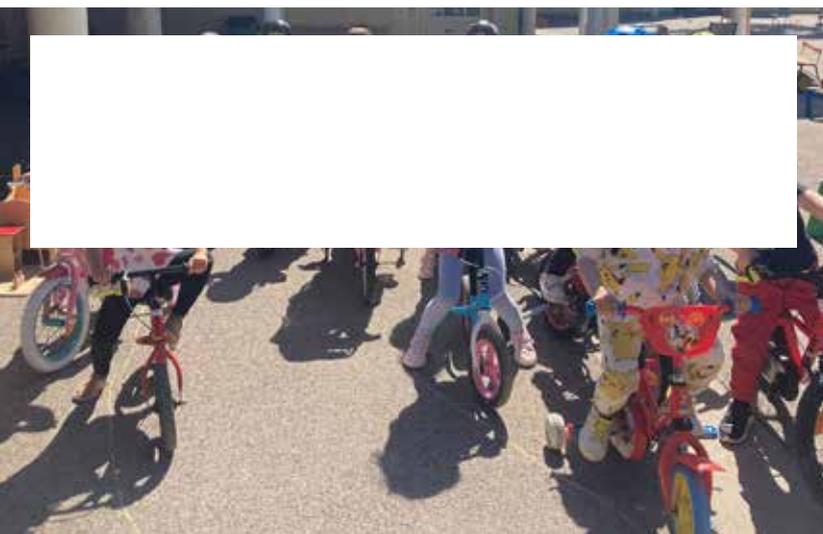
Dans l'effervescence, la cour de l'école maternelle a vu défiler de drôles de personnages aux couleurs chatoyantes. Les écoliers tous mieux déguisés les uns que les autres ont profité de ce moment festif avec batailles de confettis au menu. L'équipe pédagogique avait, elle, choisi le thème marin et les pompons ont ainsi paradé avec les enfants. Avant la fête, un spectacle de marionnettes à fil, *Les musiciens de Brême* par la compagnie Coline, a été offert aux enfants par l'Association des parents d'élèves (Apev) dans le cadre du carnaval des écoles.



→ L'équipe de l'école maternelle.



→ 135 vélos stationnés devant la maternelle ! De quoi passer une bonne journée sur le thème de l'écomobilité et mettre à l'honneur la petite reine. Les parents, très impliqués, ont créé un parcours où les écoliers ont pu appréhender le Code de la route de façon ludique. Des ateliers ont aussi permis de découvrir le fonctionnement d'un vélo. Une belle journée très appréciée par les enfants ▼.



Une classe mobile d'informatique à Jules Ferry

L'initiative est ingénieuse. Normal, direz vous, pour des élèves ingénieurs de l'École nationale des Mines de Saint-Etienne (campus Aix-Marseille-Provence, Gardanne). Étudiants en informatique et en microélectronique, Nathan Albano, Jade Melliti et Josselin Marchand ont fait don d'ordinateurs portables à l'école Jules Ferry. "Nous faisons partie d'une association étudiante humanitaire Solidar'ISMIN, qui oeuvre pour lutter contre la précarité étudiante, la discrimination et mène diverses actions en faveur du développement durable, résume Jade, la présidente. Dans le cadre d'un partenariat avec la société STMicroelectronics (Rousset), on récupère des ordinateurs qui ne sont plus utilisés mais toujours en bon état pour en faire bénéficier les écoles, les collèges et les lycées ou les étudiants qui en ont besoin -sur deux ans ils ont prêté 300 ordinateurs au lycée Fourcade (Gardanne)." En l'espèce, ils sont entrés en contact avec l'enseignant meyrarguais Frédéric Albano, pour équiper l'école. Avec le concours d'Éric Giannerini, adjoint délégué à l'Informatique, il est ainsi prévu d'installer une classe mobile équipée de trente ordinateurs pour un usage pédagogique à destination des écoliers ainsi que des ordinateurs pour chaque classe. Une belle



initiative qui pourrait permettre aux jeunes meyrarguais de s'initier à l'inéluctable système informatique. La municipalité prévoit d'investir dans du matériel périphérique qui permettra d'exploiter ces outils dans les meilleures conditions.

L'APPRENTISSAGE DE L'ALLEMAND ENTRE À L'ÉCOLE DE MEYRARGUES

L'apprentissage de deux langues vivantes dès la 6^e va s'étoffer au sein du collège Jean-Jaurès, à Peyrolles. Venant s'ajouter à la classe bilingue anglais-italien, qui existe depuis plusieurs années, une nouvelle section bilingue anglais-allemand va voir le jour en septembre 2025. Pendant un an, à compter de septembre 2024, les CM2 de Meyrargues, Peyrolles et Saint-Paul-lez-Durance vont être initiés à l'allemand au sein de leurs écoles (30 min par semaine), afin de pouvoir s'inscrire dans cette nouvelle section bilingue dès leur entrée au collège. "Ce nouveau cursus va permettre aux élèves d'intégrer un parcours d'excellence", explique Fabienne Aubry-Bernard, principale du collège depuis septembre 2023. Comprenez que les élèves bénéficient ainsi d'un accompagnement jusqu'au lycée et d'un parcours

d'orientation vers des filières de réussite dans les lycées d'enseignement général, professionnel, technologique ou agricole, selon leurs choix. Des possibilités s'offriront ainsi aux élèves dans leur cursus scolaire. "Ils pourront s'orienter vers une section Abibac (double diplômes du BAC français et allemand) permettant d'intégrer directement une faculté en Allemagne. Il en existe au lycée international Georges Duby, à Luynes, indique-t-elle parmi les différentes voix qui s'offriront. Les élèves auront aussi la possibilité de choisir une filière littéraire ou langue vivante allemand, comme il en existe dans des lycées aixois ou au lycée Val de Durance, à Pertuis". L'objectif est finalement de proposer des filières d'excellence au sein de l'école publique. "Je viens de l'école publique et je crois qu'elle peut offrir un bel avenir à nos

jeunes, témoigne la principale, qui était auparavant proviseur adjoint au lycée Georges Duby et a une bonne connaissance de ses filières linguistiques. Nous sommes là pour les orienter, les accompagner et les aider dans leurs parcours scolaires." Par ailleurs, elle ajoute que près de 60 projets de sorties, d'intervenants et de voyages scolaires sont également programmés pour la rentrée 2025. Somme toute, la direction a de belles ambitions pour les élèves. Cerise sur le gâteau, le collège intègre le programme "Erasmus+", en consortium avec le collège de Rognes. Instauré par l'Union Européenne, il vise à soutenir des actions dans les domaines de l'enseignement, de la formation, de la jeunesse et du sport et permet de bénéficier de financement pour réduire les prix des voyages scolaires pour les enfants.



LES ÉCOLIERS FORMÉS AUX GESTES DE PREMIERS SECOURS

Cette année encore, les écoliers de CM1-CM2 de l'école élémentaire ont pu bénéficier d'une formation aux premiers secours, financée par la coopérative de l'école et l'APEM, en partenariat avec la municipalité et la société Groupama. Comment reconnaître un état inquiétant ? Que faire en cas de situation de détresse respiratoire ? Comment réagir face à un étouffement, une noyade ou un accident ? Sont autant de questions auxquelles les élèves ont appris à répondre. Par petits groupes, ils ont aussi pu s'exercer aux gestes du massage cardiaque et ont appris les rudiments de la pose d'un garrot et de la position latérale de sécurité. Tous ont fait preuve de beaucoup d'intérêt pour cette formation bénéfique pour chacun d'entre eux.



S'engager dans le



Rejoignez les groupes de travail !

Pour en savoir plus, participer ou nous contacter : www.meyrargues.fr (onglet- Le Pacte pour la transition) ou meyrarguesentransition.wordpress.com
Rejoignez-nous, nous avons besoin de vous !

Le "défi mobilité" a été relevé aux abords des écoles

La municipalité, les écoles et les parents d'élèves se mobilisent pour améliorer durablement les déplacements autour des écoles. Après des réunions de concertation publique pour le développement de l'écomobilité scolaire, un groupe de volontaires s'est constitué pour orienter la réflexion, accompagner le diagnostic et proposer des actions à mener. Les participants ont réfléchi aux moyens de limiter le recours à la voiture individualisée en incitant à l'utilisation des modes de déplacements actifs ou partagés : marche, vélo, trottinette, transports en commun, covoiturage... Et un défi mobilité a été lancé ! À l'instar d'une campagne de sensibilisation aux modes de déplacements doux, une petite fête de l'écomobilité a été proposée au mois de mai et le circuit de kart à pédale installé à la sortie de l'école pour fê-



→ 10 enfants x 15 pts : le "vélobus" des quartiers ouest a marqué 150 points !



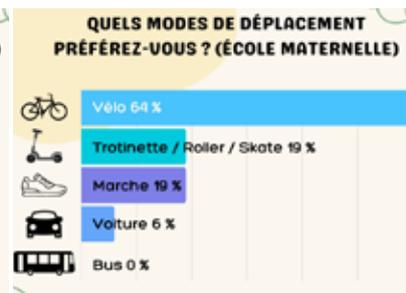
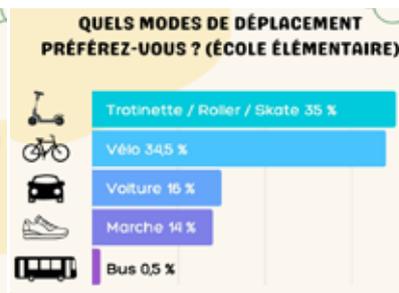
ter le lancement du "défi mobilité" a rencontré un vif succès. Pendant deux semaines, les familles ont été invitées à se rendre à l'école en mode "actif ou collectif" : pédibus, vélobus, marche à pied, covoiturage... les "points mobilité" comptabilisés pendant ces deux semaines vont permettre de récompenser les classes les plus actives.



ter le lancement du "défi mobilité" a rencontré un vif succès. Pendant deux semaines, les familles ont été invitées à se rendre à l'école en mode "actif ou collectif" : pédibus, vélobus, marche à pied, covoiturage... les "points mobilité" comptabilisés pendant ces deux semaines vont permettre de récompenser les classes les plus actives.

- Vous souhaitez participer ou en savoir plus ? Rejoignez le groupe de travail ! cedec@meyrargues.fr

Synthèse des résultats de l'enquête mobilité menée dans les écoles en avril



Le double sens-cyclable matérialisé dans les rues

Connaissez-vous les doubles sens cyclables ? Selon le Code de la route, dans une rue en sens unique pour les véhicules motorisés, les cyclistes sont autorisés à circuler dans les deux sens. À Meyrargues, des marquages au sol matérialisent désormais cette autorisation exclusive pour les vélos. Des panneaux "sauf vélo", ajouté sous les panneaux sens interdit, le signalent. Attention, ce double-sens est interdit aux deux roues motorisées. Les cyclistes doivent toujours

rouler à leur droite, sans circuler trop près des véhicules en stationnement. La sécurité des cyclistes est assurée puisqu'ils voient arriver les automobilistes (et réciproquement). Il faut rester prudent car les automobilistes et les piétons ne s'attendent pas toujours à voir arriver des cyclistes dans les deux sens. Le groupe de travail "mobilité" se mobilise pour signaler les doubles sens cyclables dans les rues du centre ville. Soyez vigilants et roulez doucement !

Les 80 ans de la Libération célébrés le 22 août

Il y a 80 ans, au premier débarquement du 6 juin 1944 sur les côtes Normandes succédait un second Débarquement des troupes Alliés, le 15 août 1944, sur les plages de Provence : l'opération "Dragoon", à laquelle les forces françaises ont massivement participé. Le succès foudroyant de ce débarquement, parfois injustement méconnu, a permis la libération rapide, quoique lourde en pertes humaines, de la Provence. C'est ainsi qu'au matin du 21 août, notre village a été libéré dans la liesse par les alliés, après des années de privations et de répression féroce. Un peu plus d'une semaine plus tôt, le Meyrarguais Noël Véran, résistant et patriote, était tombé sous les balles allemandes après avoir été torturé.

Pour honorer dignement les libérateurs de la Provence, Français et Américains, Meyrargues renoue avec les festivités d'il y a quelques années. Le 22 août, venez participer à la commémoration de la Libération de Meyrargues, organisée par la municipalité et Meyrargues Animations. Avec le concours de l'association Fourty Four Memories, ce sont une quinzaine de véhicules d'époque (Jeep, Dodge, WC, GMC...) et une quarantaine de GI's qui paraderont dans le village à partir de 16h30. Une cérémonie du souvenir se tiendra ensuite au monument aux morts, avenue de la République, avant que les véhicules ne soient exposés pour y être admirés dans le prolongement du théâtre de verdure, le long du Grand Vallat. Après un apéritif offert à la population, un bal de la Libération animera la soirée avec le groupe Swing n'Soul qui jouera les "tubes" en vogue durant ces années-là. Il sera possible de se restaurer sur place. Si le cœur vous en dit, participez aux festivités en "jouant le jeu" et respectez un code vestimentaire en portant une tenue d'époque (années 40) !



AU PROGRAMME

→ Jeudi 22 août : arrivée des troupes à 16h30, suivi d'un défilé dans les rues.

- Commémoration à 17h15, puis exposition des véhicules au théâtre de verdure.

- À partir de 18h30, au théâtre de verdure apéritif offert à la population suivi du bal de la Libération en tenue d'époque (années 40).

Buvette et restauration possible sur place (food-truck)

- Infos : 04 42 57 50 09 - meyrarguesanimations@gmail.com

LES SEPT COMMUNES DE DURANCE RIVE GAUCHE CULTURELLEMENT ALLIÉES

Le nouveau label culturel est lancé. Il répond au bien nommé patronyme de "Durance rive gauche" pour symboliser l'alliance de sept communes qui bordent la Durance, inscrites dans la volonté de coopérer et de se coordonner sur une programmation culturelle et festive transversale. Le but ? Offrir davantage de visibilité aux événements des communes impliquées, mutualiser les moyens techniques et financiers, et donner un plus grand écho aux artistes qui se produisent. Née de la volonté commune des équipes municipales de Jouques, Meyrargues, Peyrolles, le Puy-Sainte-Réparate, Saint-Estève-Janson, Saint-Paul-lez-Durance et la Roque d'Anthéron, les prémices de cette alliance habile



ont donné naissance à un agenda commun et une brochure, lors des dernières journées du patrimoine. Il en sera ainsi pour d'autres événements dans l'objectif d'une communication transverse. Le Sud de la Durance s'affiche comme un riche territoire culturel et s'efforce de le faire valoir. Les financeurs, au premier

rang desquels figurent la Métropole, le Département et la Région, ont d'ailleurs été largement sollicités lors de l'officialisation de ce label. Elle s'est déroulée au Puy-Sainte-Réparate, en présence des maires et des élus de ces sept communes prêtes à unir leurs efforts pour signer là une marque porteuse d'avenir.

Trois jours de "show" pour la Saint-Louis

Les incontournables festivités de la Saint-Louis annoncent un été "show", du 23 au 25 août. Trois jours de spectacles gratuits sont au menu.

→ **LE 23 AOÛT** : le groupe Millennium "nostalgic génération" va faire revivre au public tous les souvenirs autour des plus grands titres des années 90 à 2000 français et internationaux. Un concert dansant, festif et entraînant. De la bonne humeur au rendez-vous et une ambiance interactive avec le public qui promet de belles émotions.

→ **LE 24 AOÛT** : Place à une soirée mousse et musicale avec DJ Fox. Un canon à mousse sera sur un pont pour irriguer le dance floor.

→ **LE 25 AOÛT** : Sept artistes et une performeuse de feu seront sur scène pour le spectacle énergétique "Diam's circus". Des musiques fraîches et modernes dans des ballets époustouffants, débordant de créativité pour un spectacle de cabaret coloré, dyna-

mique et original, autour de l'univers du cirque, dans lequel se mêleront la joie, la bonne humeur et l'élégance. Au menu des tableaux emplumés et variés, un zeste de glamour et des chansons.

→ **À partir de 19h. Gratuit. Restauration (food-truck) et buvette sur place. Fête foraine sur le parking de la mairie pendant les 3 jours de festivités.**



→ Millennium nostalgic génération.

AU PROGRAMME SUR LA SCÈNE DU THÉÂTRE DE VERDURE À 21H

→ **VENDREDI 23 AOÛT** : Concert avec Millennium nostalgic génération (années 90 à 2000).

→ **SAMEDI 24 AOÛT** : Soirée mousse avec DJ Fox.

→ **DIMANCHE 25 AOÛT** : Soirée spectacle Diam's circus avec sept artistes et une performeuse de feu.

→ **Infos : meyrarguesanimations@gmail.com**

LE BAL NATIONAL C'EST LE 13 JUILLET

Le samedi 13 juillet rendez-vous pour le bal de la fête nationale, avec l'orchestre Pulsion prestige, réunissant des danseurs et chanteurs pour un spectacle musical. Cet orchestre traditionnel de variétés propose un ensemble musical dansant, avec une programmation musicale variée. Meyrargues Animations vous invite ainsi à venir célébrer la fête nationale en musique, au théâtre de verdure.

→ **À partir de 19h . Concert à 21h. Gratuit. Buvette et restauration sur place (food-truck). Infos : meyrarguesanimations@gmail.com**



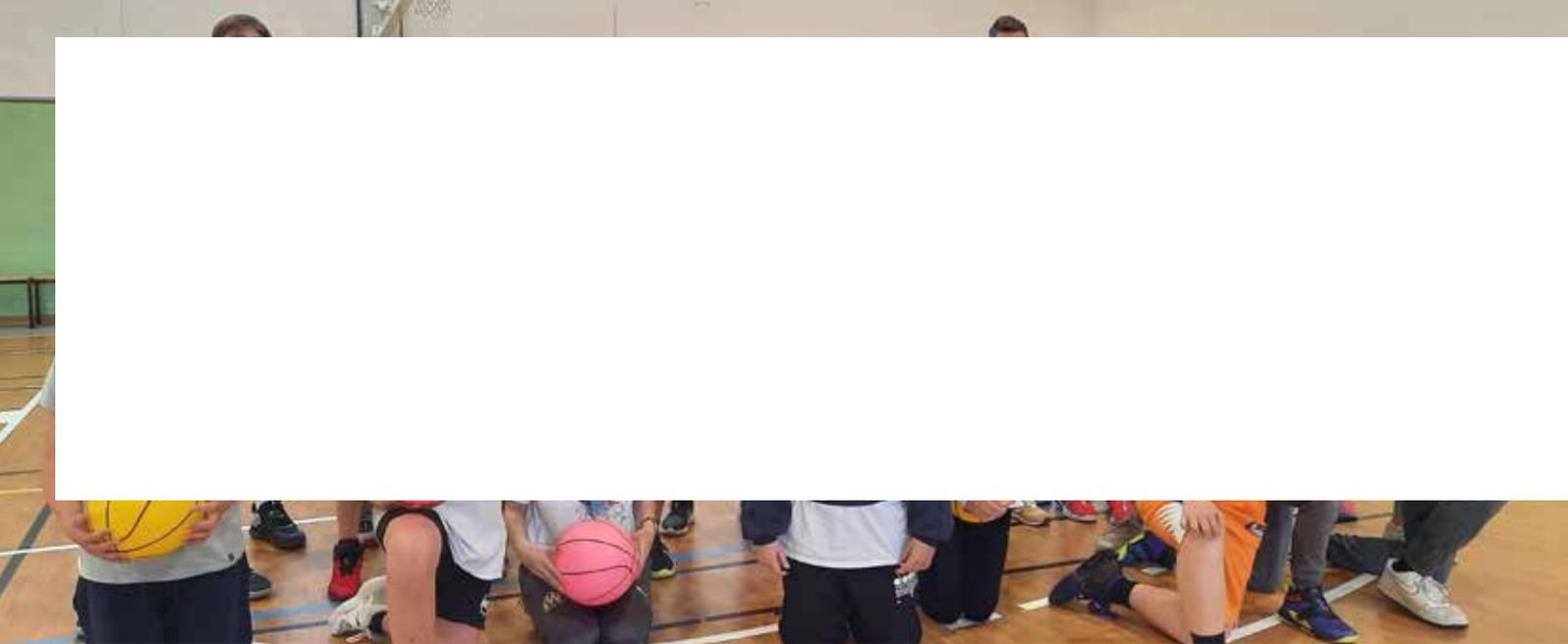
Les jardiniers étaient au rendez-vous du Printemps devant ma porte



Cette année encore, de nouvelles plantations ont été réalisées dans l'espace public dans la cadre du Printemps devant ma porte, organisé par le Cedec. La place Victor Hugo, le square de Singerlé, la place des anciens Combattants... ont ainsi fleuri. Les services techniques ont rempli les citernes. La municipalité a offert des plants préparés avec attention par Aurelie et Jean-Yves des Arpents Verts à Jouques, une récente exploitation en per-

maculture. Au jardin Pour2Mains, à la Pourane, des plantations se sont déroulées en famille. Il reste encore quelques places dans ce jardin partagé et Antoine, le jardinier du Loubatas, vous accompagne 1 mercredi sur 2. Alors n'hésitez pas, car jardiner près de chez soi, c'est agréable, ça permet de manger de bons produits et ça fait faire des économies !

► **Vous voulez participer ?**
Contact : cedec@meyrargues.fr



Les jeunes des Parons invités par le club de basket

Les enfants du Meyrargues basketball sont "attentifs", "bienveillants" aux dires de Nathalie Bernard, accompagnatrice éducative et sociale au sein de l'institut médico-social des Parons. Ce ressenti a été partagé par le groupe de jeunes de cet institut invité pour partager une journée d'entraînement, avec l'équipe de U13 du club meyrarguais, sous la coupe de leur coach Milan Curcic. Un groupe de jeunes, âgés de 12 à 15 ans, ainsi que deux adultes, encadrés par un moniteur-éducateur Guillaume Acquaviva, ont ainsi travaillé l'autonomie, la motricité, les réflexes, le dépassement physique et bien entendu l'esprit collectif de ce sport placé sous le signe du fair-play. Ces enfants sont issus de la Section d'éducation et d'enseignement spécialisée (SEES) de l'institut qui accueille des personnes en situation de handicap (déficience intellectuelle, troubles du comportement, troubles autistiques...). Ils nécessitent un encadrement spécifique mais ont visiblement trouvé un équilibre. La mixité

de ce groupe d'un jour a "vraiment bien fonctionné, témoigne Nathalie. C'était super. On ressent un très bon état d'esprit de la part des enfants de l'équipe". Et celle-ci de remercier vivement le club pour cette proposition enrichissante qui restera gravée dans les mémoires.

Cette journée d'échange a été initiée par le Meyrargues basketball qui tisse progressivement des liens avec cet institut pour en faire profiter les enfants. Au préalable, le club a fait don des recettes du stage de basket de Noël à l'institut et elles ont permis de financer une initiation et des baptêmes de plongée pour 14 jeunes des Parons. Ils ont également bénéficié d'une matinée de découverte de la biodiversité dans les milieux marins, puis d'une sortie plongée. Un joli cadeau.

**Infos : meyrarguesbasketball@gmail.com -
06 24 31 66 10**

YOGA, MASSAGE, VOYAGES SONORES AVEC LE VOYAGE INTÉRIEUR

Les séances de yoga, relaxation et méditation du Voyage intérieur reprendront le 10 septembre à la MAC à Meyrargues. Personnes débutantes ou expérimentées, l'association vous accueille avec plaisir pour un cours d'essai gratuit. Le yoga, la relaxation et la méditation s'adressent à toute personne désireuse de prendre soin d'elle : respirer, relâcher le corps, défaire les tensions mais aussi

s'assouplir, s'étirer et gagner en tonicité. L'association propose également des voyages sonores et des massages. Elle sera présente à la "Fête des assos" le 7 septembre.

**Infos : 06 64 79 90 09
- levoyageinterieur1@gmail.com
site : www.levoyageinterieur.org**



DES ATELIERS CRÉATIFS AVEC L'OISEAU BLEU PENDANT L'ÉTÉ ET UNE FÊTE LE 29 JUIN



L'Oiseau bleu va dévoiler la nouvelle façade de son atelier autour d'un pot de l'amitié, le 29 juin à partir de 18h. Tout le monde est convié et ce sera l'occasion de découvrir les oeuvres des enfants et des adultes et l'atelier qui invite à la découverte de la sculpture, du modelage et de bien d'autres techniques.

Des stages cet été

- **Stage sculpture et modelage pour adultes** : les 5, 6 et 7 juillet, chaque jour de 10h à 16h, pique-nique partagé.
- **Stage d'été d'expression artistique pour enfants, de 4 à 15 ans** : Du 8 au 12 juillet, chaque jour de 14h30 à 16h30.

**Inauguration façade de l'atelier : samedi 29 juin à 18h, Plateau de la Plaine.
Stage adultes : 5,6 et 7 juillet - Stage enfants du 8 au 12 juillet
Inscription : 06 12 36 40 59 - marieline.fouassier@gmail.com**

L'Âge d'or fédère de plus en plus de jeunes... retraités

Le club de l'Âge d'or (ES13) se dynamise et fédère de plus en plus de jeunes retraités ! Et pour cause, les activités ne manquent pas et l'ambiance, à voir les cours de danse en ligne, aurait de quoi faire rougir un club de jeunes actifs. Pétanque, jeux de cartes, tricot... animent les après-midi au foyer. Danse en ligne, gym, bowling (une fois par mois), lotos (une fois par mois), sorties de groupe, voyage, repas... remplissent l'agenda chargé des nombreux adhérents du club. Régulièrement ils se retrouvent pour des fêtes, repas de la fête des mères, après-midi dansant, galette des rois... bref, la liste ne peut pas être exhaustive mais donne un rapide aperçu des nombreuses propositions du club. Chaque année, le club offre un spectacle de fin d'année à la fois théâtrale, humoristique et chantant. Celui-ci est ouvert à tous. Alors n'hésitez pas à aller passer un bon moment en leur compagnie.



Un bureau toujours aussi dynamique qui s'est renforcé

Depuis janvier, l'équipe s'est renforcée avec un changement de bureau (photo) toujours aussi dynamique. Les tâches sont ainsi réparties selon le domaine de compétences de chacun. Corinne Depaux est présidente déléguée, Henri Siquini est président délégué adjoint et Josiane Lorioz, est trésorière. Les membres actifs sont : Marie-Noëlle Bouvet, Blanche Delmare, Robert Marrot, Nelly Vidale, Monique Lozano (absente sur la photo).



▲ Le succès de la danse en ligne s'est illustré lors du repas de la fête des mères où près de 80 convives étaient réunis.

→ Spectacle du club de l'Âge d'or : jeudi 27 juin à partir de 17h à la salle des fêtes - Gratuit et ouvert à tous - Infos : 06 89 71 81 07

UN STAGE MULTISPORTS DU 8 AU 12 JUILLET AVEC LE MEYRARGUES TENNIS CLUB

Le Meyrargues tennis club propose un stage d'été multisports ouvert à tous les enfants garçons et filles à partir de 7 ans.

Le stage se déroule du 8 au 12 juillet avec possibilité de participer toute la journée de 9h30 à 16h ou à la demi-journée de 9h30 à 12h30. Au programme : tennis, hockey, foot, basket, tir à l'arc, handball, badminton, ping-pong...

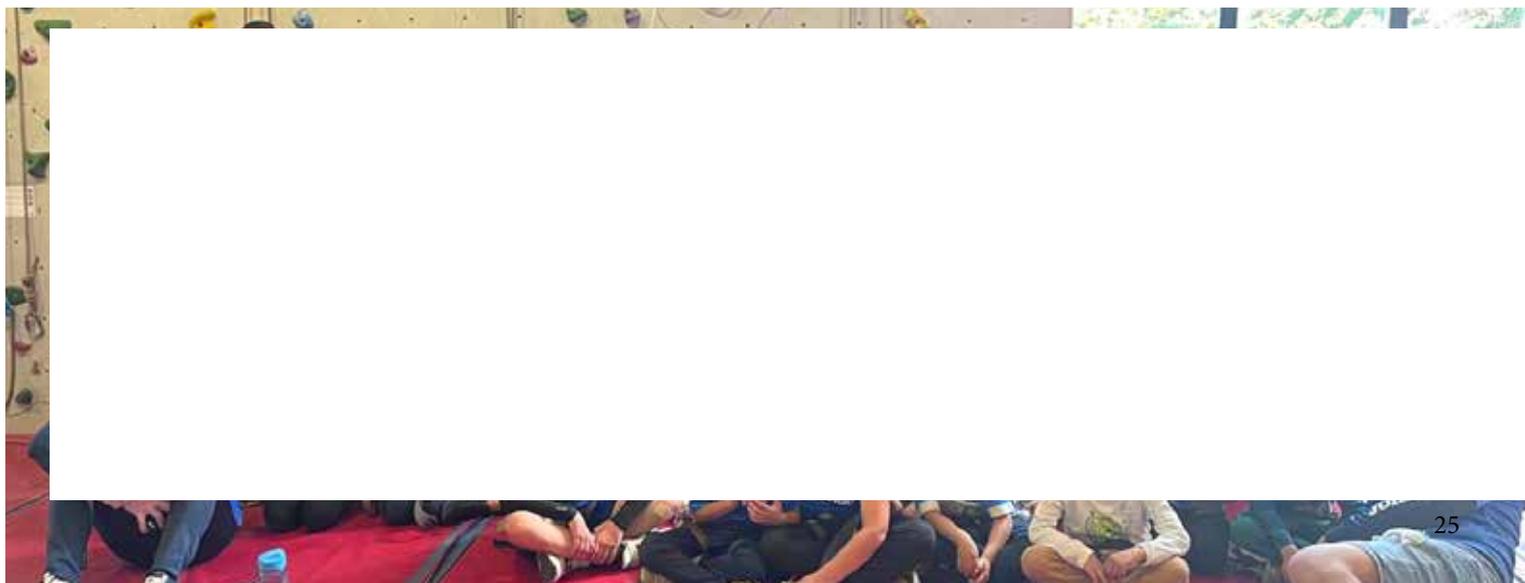
→ Nombre de place limité. Tarifs et inscriptions : 06 21 01 49 54

L'ASM VOUS ATTEND POUR LA FÊTE DU CLUB LE VENDREDI 28 JUIN

Le club de foot Avenir sportif meyrarguais (ASM) a organisé une sortie escalade pour ses jeunes adhérents qui en sont sortis ra-

vis. L'association organise la fête du club le 28 juin, au stade. Elle vous invite à venir participer à ce moment festif.

- Vendredi 28 juin à 18h30 au stade
Infos : 07 81 60 38 36 ou
asmeyrargues@orange.fr



Rendez-vous le 7 septembre

À vos agendas ! La fête des associations se déroulera sur l'avenue de la République, le samedi 7 septembre de 9h à 13h. Comme chaque année, ce sera l'occasion de venir découvrir les activités sportives, culturelles et de loisirs, proposées par les structures associatives communales, d'assister à des démonstrations et de se renseigner sur les nouvelles propositions de notre riche tissu associatif.

Atelier créatif pour les enfants

Lors de cette journée, les enfants pourront participer à un atelier créatif, animé par le centre de loisirs de Meyrargues. Vous êtes une association ? Vous avez jusqu'au 23 août pour vous inscrire et participer. Téléchargez la fiche d'inscription sur meyrargues.fr, puis déposez-la en mairie ou envoyez-la par email : gymnase@meyrargues.fr

→ Le samedi 7 septembre de 9h à 13h

Fête des associations sur l'avenue de la République

Vous êtes une association ? Inscrivez-vous avant le 23 août : gymnase@meyrargues.fr - 04 42 63 47 03 - 06 16 82 13 88

MEYRARGUES

FÊTE DES ASSOS

Samedi 07 septembre

CENTRE DU VILLAGE

De 9h à 13h

Clap sur la 9^e édition du Mey Kustom Day



Le soleil était de la partie et a contribué au succès de la 9^e édition du Mey Kustom Day ! Les organisateurs de Jungle Boogie ont tenu le pari de réunir des familles, des adeptes de voitures et de motos, des néophytes, des fans de rock'n roll ou de simples curieux venus découvrir le monde du vintage et des belles cylindrées. L'ambiance se prêtait à venir passer un bon moment pour apprécier les expositions de véhicules (muscle cars, hot rods et air cooled), profiter d'une programmation musicale soignée ou encore flâner sur le marché vintage, kustom et rock'n roll. Des groupes de musique montants ont proposé de belles performances. La tatoueuse pour enfant, la "Barbrière de Ses Villes", les jeux, les animations... ont contribué à faire de ce moment une petite parenthèse singulière appréciée de tous. Les organisateurs remercient les bénévoles, sans qui rien n'aurait été possible, ainsi que toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de cette journée. Ils remercient également les partenaires et la municipalité pour leur soutien.



Concours de pétanque et vide-greniers : les 15 et 16 juin

L'association Les Maux de spondy-myalgie, créée pour faire connaître et reconnaître la spondylarthrite ankylosante et la fibromyalgie, continue ses campagnes de sensibilisation au travers d'événements caritatifs. En février, une pièce de théâtre (notre photo), interprétée par la troupe théâtrale 'HAPPY' (Carnoux-en-Provence), a permis de récolter des fonds qui ont été reversés au profit de cette association qui a vocation à sensibiliser le public sur ces maladies chroniques, invisibles et à accompagner les personnes qui en sont atteintes.

La présidente, Marylène Giacomini, tient à les remercier vivement. Elle rappelle que *"l'association souhaite également proposer des animations divertissantes pour les Meyrarguais et les villages alentour."*

Ainsi un week-end festif avec concours de pétanque et vide-greniers est organisé les 15 et 16 juin.



Un "Spondy-Myalgie Café" une fois par mois

Par ailleurs, l'association a instauré un rendez-vous mensuel : le "Spondy-Myalgie Café". Depuis ses rencontres, des Meyrarguais, Peyrollaises, Venelloises, Puechennes, Jouquardes ont rejoint l'as-

sociation et y trouvent un bienfait. Ces rencontres ont lieu une fois par mois, le jeudi, pour permettre à toutes les personnes atteintes de spondylarthrite ankylosante et/ou de fibromyalgie de ne plus se sentir seules. Une page et un site internet sont à disposition.

Concours de pétanque samedi 15 juin à partir de 14h au théâtre de verdure. Ouvert à tous.

Vide-greniers dimanche 16 juin (journée) au théâtre de verdure. Réservé aux particuliers.

Spondy-Myalgie Café : le jeudi une fois par mois dans la salle des associations.

Contact : lesmauxdespondymyalgie@gmail.com

Site : les-maux-de-spondy-myalgie.org  **@spondymyalgie**

"TOUS EN ZIK" SUR LE DEVANT DE LA SCÈNE DU THÉÂTRE DE VERDURE

Une jolie réussite pour la première édition de la scène ouverte "Tous en zik", organisée par l'association Atout Zik. Les groupes locaux ont pu se succéder sur scène devant un public conquis venu profiter d'un après-midi musical, assorti d'une bourse aux instruments. De petits arrangements pop, rock ou folk aux reprises de Pink Floyd ou Dire Straït, Meyrargues a été l'écrin d'une succession de groupes de qualité qui méritent largement d'être sur le devant de la scène. Vous êtes musiciens amateurs ? Chevonnés ? Ou vous aimez tout simplement par-

tager des moments musicaux ? L'association Atout Zik, dédiée à rassembler et fédérer les mélomanes, les musiciens ou encore les néophytes, vous attend. Composée de personnes passionnées de musique et avides de partager des bons moments en toute simplicité, elle vous accueille volontiers dans la perspective de *"jouer ensemble"*. Tous les âges, tous les styles, tous les instruments et toutes les bonnes volontés sont invités.

→ **Contact : atout.zik@gmail.com**

Les Oiseaux de passage ont séduit le public. Ils seront ▼ au Napoli pour la fête de la musique, le 21 juin.

→ **Les arrangements pop, rock et reggae d'Atout zik ont attiré les mélomanes ▼.**



Une pluie de confettis pour le carnaval !



Le cortège du carnaval a déambulé aux rythmes endiablés des percussions brésiliennes ! Sous une pluie de confettis, la Batucalub a fédéré les troupes d'enfants, parés de leurs plus beaux déguisements, pour former un joyeux cortège qui a déferlé dans les rues du village jusqu'au parking de la mairie. Tous ont paradé aux côtés de Caramantran, conçu par les écoliers et embarqué sur le char de l'Association des parents d'élèves (APEM), pour rejoindre le parking

de la mairie où Caramantran a pu être brûlé, selon la tradition. À l'issue, un spectacle de la compagnie Duo Lyodji a été donné au théâtre de verdure. Cette troupe a mêlé performances scéniques, humour, acrobaties, univers circassien et musique rythmée par du taïko (tambours japonais) pour le grand plaisir des enfants. Cette manifestation, organisée par l'APEM, en partenariat avec la municipalité et les équipes des écoles, a régalé petits et grands.



LES FAMILLES ATTENDUES POUR LA KERMESSE DES ÉCOLES LE 28 JUIN

Déterminée à proposer des moments de joie aux élèves des écoles meyrarguaises, l'Association des parents d'élèves de Meyrargues (APEM) va une fois de plus oeuvrer pour offrir un joli moment de convivialité aux enfants et à leurs familles. La kermesse des écoles aura lieu le 28 juin, dans l'écrin du théâtre de verdure. Afin d'agrémenter cette fête, les enfants pourront profiter de jeux en bois géants, de structures gonflables, d'ani-

mations, de démonstrations d'un artiste sculpteur sur ballon, balade à poneys, d'une buvette pour boire et manger, de cadeaux... L'APEM vous attend nombreux pour cet événement festif.

→ **Vendredi 28 juin après l'école, théâtre de verdure.**
Infos : apem13650@gmail.com  [APEMeyrargues](https://www.facebook.com/APEMeyrargues)

Un bel hommage à Joseph d'Arbaud



Joseph d'Arbaud, grand poète Majoral du Félibrige, né à Meyrargues en 1874, a été mis à l'honneur lors d'une journée d'hommage. Initiée il y a plus de 20 ans par l'association Li Reguignaire dóu Luberon, cette célébration a permis de fêter le 150^e anniversaire de la naissance du poète meyrarguais et de dévoiler à cette occasion un nouveau buste (photo ci-contre) installé dans le jardin de sa maison natale, la Petite Bastide (La Pichoto Bastido). Les propriétaires ont accueilli le cortège composé du Capoulié du Félibrige, des gardians à cheval de la Nacioun Gardiano et la confrérie des Gardians, les groupes de musiciens provençaux, la Reine d'Arles, les amis marcheurs venus de Pertuis et de nombreux élus des villes de Meyrargues et Pertuis ainsi que l'association Meyrargues Animations, partenaires de ces festivités. Puis, la cérémonie d'hommage s'est tenue en ces lieux avec le traditionnel dépôt de galets. Le cortège a ensuite défilé (passo carriero) dans les rues meyrarguaises en tenues traditionnelles aux rythmes des galoubets et tambourins. Un repas a suivi, puis un joli spectacle de danses provençales.



LES ÉCOLIERS ONT PLANCHÉ SUR LA VIE ET LES OEUVRES DE JOSEPH D'ARBAUD

Dans le cadre de cet anniversaire, les écoliers de CM1-CM2, de la classe de Lionel Lévêque, ont préparé une exposition qui a été présentée lors de la conférence "Joseph d'Arbaud poète et gentilhomme de Camargue". Les élèves ont travaillé et découvert la vie et les oeuvres de ce poète local qui est l'un des plus connus dans notre département, après son ami, Frédéric Mistral. Ils ont également étudié la Camargue et la Provence, notamment les différents lieux que le poète a parcourus. Une belle occasion de découvrir la vie de ce grand poète.



L'AMITIÉ FRANCO-TCHÈQUE PROPOSE UNE EXPOSITION PHOTOS EN OCTOBRE

L'association de jumelage Amitié Franco-Tchèque (AFT) et la municipalité organisent une exposition au mois d'octobre. À la suite du déplacement, en juin 2023, d'une délégation meyrarguaise à Jimramov (République Tchèque), ville avec qui Meyrargues est jumelée, l'AFT et la municipalité vont recevoir à leur tour une délégation de 9 personnes, venue de

Jimramov, dont le maire de cette commune.

Une exposition du photographe tchèque Zdeněk BUREŠ, commune avec une exposition des photos de Gilbert Thomann sera proposée du vendredi 4 au dimanche 6 octobre, ainsi que différents événements autour du jumelage durant le week-end, dont des ateliers d'arts plas-

tiques avec Mme Pachovska membre du conseil municipal de Jimramov et plasticienne.

→ Exposition de photographies et ateliers d'arts plastiques du vendredi 4 au dimanche 6 octobre à la salle des fêtes
Contact : 06 81 67 42 56
amities.meyrargues@orange.fr

Place au Festival de jazz !

Au parc du château à 21h30. Entrée 5 € ou 2 € pour - 18 ans (avec l'aide du Département). Sur réservations : 06 17 50 37 05 - andree.lalauze@meyrargues.fr

VENDREDI 5 JUILLET

The Yellbows : "Arrête ton cinéma"

Dans son nouvel opus "Arrête ton cinéma", le quartet aux racines New Orléans et aux saveurs éclectiques ose et réussit même le pari d'allier finement sa rythmique fougueuse, son banjo et ses cuivres à la langue de Molière ! L'album

passé des racines du jazz traditionnel aux rythmes des pères fondateurs, de la nation funk, de l'anglais au français, de l'intime à l'universel. Un voyage musical exaltant autour de quatorze chansons originales entre confidences et force foisonnante, "entre exploration d'un patrimoine phénoménale et inspiration féconde".



© NICOLAS FACENDA

SAMEDI 6 JUILLET

What Elle's : "Le groove s'habille en nanas"

À l'instar d'autres groupes féminins emblématiques mais trop rares, What Elle's est un sextet composé exclusivement de femmes, toutes générations confondues, réunies par le jazz pour faire vivre une musique intemporelle,



© DR

avec talent, swing et générosité. Ce Ladies All Stars se compose de la fine fleur de la scène musicale régionale et revendique une exploration sonore des traits puissants qui définissent les femmes. Elles invitent le public à un grand voyage autour de styles différents sans jamais rien sacrifier à l'exigence artistique.

VENDREDI 12 JUILLET

Thomas Laffont quartet : "Edgar"

Issu de l'Institut Musical de Formation Professionnelle et diplômé du conservatoire d'Aix, Thomas Laffont puise son ins-

piration dans les grands noms du jazz moderne. À la recherche d'un univers musical personnel, il expérimente et compose une musique au croisement des esthétiques. La basse électrique est au cœur de son processus de création. Bien que le mot "jazz" est ce qui qualifie le mieux sa musique, la pop et le rock y ont laissé leurs empreintes. Un jazz électrifant !

SAMEDI 13 JUILLET

Louise et The Po'Boys : "Biguin'hop"

Louise et the Po'boys ont concocté un nouveau répertoire, imprégné de l'âge d'or des cabarets et des bals antillais dans le Paris des années trente. Une musique née du métissage, qui puise à parts égales dans les danses



© DR

empruntées à l'héritage européen (valse, mazurka) et dans le jazz naissant, fortement teintée de jazz de New Orléans. Avec ce nouveau répertoire, ils rendent hommage à la belle Leona Gabriel, à Moune de Rivel, au grand clarinettiste Alexandre Stellio, ou encore à l'incroyable orchestre de Felix Valvert !

CONCERT DE MUSIQUE BAROQUE ET DÉCOUVERTE DES INSTRUMENTS

En juin, l'ensemble Café Zimmermann a offert une prestation unique autour d'un programme riche entre 3 sonates de Bach et 2 des pièces de musique contemporaine, dont une oeuvre du compositeur György Ligeti (notre photo). Les prochaines actions portées par cet ensemble reprendront dès la fin de l'été. Un concert et deux temps de médiation et de découverte d'instruments seront proposés.

Le samedi 28 septembre à 14h, à la médiathèque, Gaëlle Vitureau, musicienne émérite, résidant sur la commune, présentera la flûte traverso. Le samedi 12 octobre, en l'église Saint-André, un second concert est prévu intitulé *Il Violino Fantastico* est prévu, à 20h30. Il permettra d'entendre deux instruments dialoguer, le luth et le violon, de Margherita Pupulin et Nacho Kaguna.

Le samedi 7 décembre, à 14h, à la médiathèque, Etienne Mangot

viendra présenter un instrument rare, insolite et touchant : la viole de gambe.

- Samedi 28 septembre à 14h, à la médiathèque, Gaëlle Vitureau présentera la flûte traverso.
 - Samedi 12 octobre à 20h30, concert de musique baroque "Il Violino Fantastico", église Saint-André.
- Infos : mediatheque@meyrargues.fr - 04 42 67 40 98



La Gazelle de Meyrargues est allée au bout de son rallye

Tempête de sable et émotions fortes. Le Rallye Aïcha des Gazelles n'a pas été de tout repos pour Amandine Bouquillion et sa coéquipière, Elodie Chossec. Parties pour cette aventure en avril, les deux gazelles ont vécu une expérience inoubliable mais loin d'être reposante. "On s'est même perdue le dernier jour", raconte Amandine avec une légère amertume. Pour autant, elles n'ont pas à rougir de leur performance. Bien au contraire. "On n'a pas abandonné ! lâche-t-elle. On est allé jusqu'au bout malgré les difficultés et la voiture a tenu bon". Avec un large sourire, Amandine décrit la première étape marathon comme "une réussite à 100%" et avoue que cette aventure humaine a été l'occasion de belles rencontres. Intensité, solidarité, amitiés, bienveillance



sont d'ailleurs les mots qu'elles énumèrent pour qualifier cette belle expérience. Quoi qu'il en soit elles peuvent être fières, quand on sait que ce rallye exige un dépassement

de soi. La philosophie des trois "R" "Rêver, Résister et ne pas Renoncer", prônée par les organisateurs, a bien été observée aux dires de nos gazelles.



► **Le devoir de mémoire a été observé. La cérémonie du 8 mai s'est déroulée en présence des anciens combattants, du maire, Fabrice Pousardin, des élus, des portedrapeaux et des représentants des forces de l'ordre et des services de secours. Le cortège s'est rendu au monument aux morts du village, puis à celui du cimetière, pour procéder aux dépôts de gerbes. La sénatrice, Mireille Jouve, était également présente et a également procédé à des dépôts de gerbes.** ►



PRÈS DE 200 ÉCOLIERS ONT FOULÉ LE STADE POUR LES OLYMPIADES

J.O oblige, un défi sportif était de mise ! Près de 200 écoliers se sont retrouvés sur le stade au Plateau au Plaine pour de joyeuses olympiades. Par petits groupes, encadrés par des parents et l'équipe enseignante, les enfants ont participé à divers ateliers sportifs et ludiques : tir au ballon, lancer de poids, saut de haie, course de relais... Une journée placée sous le signe du sport et du fair-play, que les enfants ont grandement appréciée.



► **CONCOURS DE PÉTANQUE**
SAMEDI 15 JUIN

Concours de pétanque à 14h au théâtre de verdure, ouvert à tous (page 27).

► **VIDE-GRENIERS**
DIMANCHE 16 JUIN

Vide-greniers à partir de 8h30 au théâtre de verdure (page 27).

→ Infos : 06 88 45 63 98

► **YOGA ET PIQUE-NIQUE**
JEUDI 20 JUIN

Présentation des activités du Voyage intérieur (yoga, méditation, voyages sonores, massages) et pique-nique à 18h, près de l'aqueduc romain.

→ Infos : 06 62 34 64 51 -

levoyageinterieur1@gmail.com

► **EXPOSITION CAVE DE L'OURS**
DU 21 AU 30 JUIN

Exposition "Célébration" de Bernadette Marino (peintures) et Michel Marino (photographies). Vernissage le 21 juin à partir de 18h. Exposition ouverte : 22 et 23 juin de 10h à 19h et du 29 et 30 juin de 15h à 19h

→ synthesemeyrargues@gmail.com

► **KERMESSE DES ÉCOLES**
VENDREDI 28 JUIN

Au théâtre de verdure (page 28).

→ Infos : apem13650@gmail.com

► **SPECTACLE CLUB DE L'ÂGE D'OR**
JEUDI 27 JUIN

Spectacle du club, ouvert à tous, salle des fêtes. Gratuit (page 25).

► **FÊTE DU CLUB DE L'ASM**
VENDREDI 28 JUIN

Au stade à partir de 18h30 (page 25).

► **LA NUIT DU CONTE**
VENDREDI 29 JUIN



Nuit du conte à partir de 19h, à proximité de l'aqueduc, à 20h pique-nique. Vers 21h, à proximité de l'aqueduc. Puis vers 22h, dans le parc du château.

→ Infos : 06 81 67 42 56 ou
amities.meyrargues@orange.fr

► **MARCHÉS NOCTURNES**
LES 29 JUIN ET 3 AOÛT

Marchés nocturnes proposés par Meyrargues Animations. Le 29 juin avec ambiance musicale. Le 3 août avec un concert de "Jazz de patates douces". À partir de 19h au théâtre de verdure. Buvette et restauration sur place (food-truck).

→ meyrarguesanimations@gmail.com

► **FESTIVAL DE JAZZ**
DU 5 AU 13 JUILLET

Quatre concerts de jazz au parc du château à 21h30 (page 30).

► **APÉROS MIX À VAUCLAIRE**
DU 2 JUILLET AU 27 AOÛT

Apéros Mix tous les mardis soirs, dès le 2 juillet, de 19h à 23h au Château de Vauclaire. Artiste, animations, DJ set, jeux en bois. Bar et restauration possible sur place. Programmation sur newmix.fr

→ Infos : 06 62 34 79 03 - Entrée gratuite.
Toute la programmation sur newmix.fr

► **STAGES CRÉATIFS**
DU 5 AU 12 JUILLET

Stage sculpture et modelage adulte les 5, 6 et 7 juillet de 10h à 16h. Stage expression artistique enfant du 8 au 12 juillet de 14h30 à 16h30. Possibilité à la journée. Au plateau de la plaine (page 24).

→ Inscription : 06 12 36 40 59 -
marieline.fouassier@gmail.com

► **STAGE MULTISPORTS**
DU 8 AU 12 JUILLET

Stage multisports pour enfants dès 7 ans, de 9h30 à 16h ou que la matinée de 9h30 à 12h30 (page 25).

→ Inscription : 06 21 01 49 54

► **BAL DE LA FÊTE NATIONALE**
SAMEDI 13 JUILLET

Bal de la fête nationale à 19h, avec spectacle musical, au théâtre de verdure (page 23).

► **FÊTE DE LA MUSIQUE**
DANS LA VILLAGE
VENDREDI 21 JUIN

- Au théâtre de verdure : Meyrargues Animations propose une soirée dansante avec DJ Martial à partir de 19h.

→ meyrarguesanimations@gmail.com

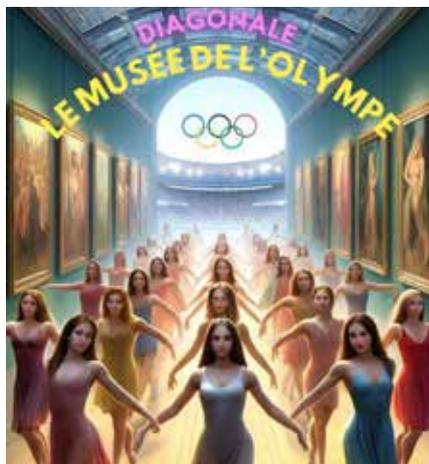
- Au bar de La Poste : soirée musicale à partir de 19h30.

→ Infos : 06 12 47 78 07

- Au restaurant Napoli : soirée pizza avec concert acoustique et intimiste des "Oiseaux de passage" (Lionel et Tanguy) à partir de 19h30.

→ Réservation : 04 42 63 40 99

► **SPECTACLE DE DANSE**
SAMEDI 22 JUIN



Spectacle de Diagonale "Le Musée de l'Olympe". Deux représentations à 15h et à 20h30, salle des fêtes.

→ diagonale.meyrargues@hotmail.fr

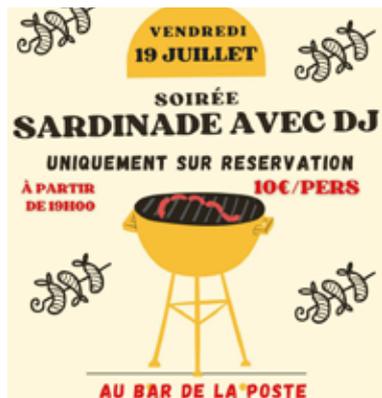
► **SPECTACLE DE DANSE**
LUNDI 24 JUIN



Spectacle de Rythme and Dance : danse tahitienne, modern dance et zumba. À 20h, salle des fêtes (date susceptible d'être modifiée).

→ Infos : 06 99 81 72 84 -
rythme.and.dance@gmail.com

► **SOIRÉE SARDINADE ET DJ**
VENDREDI 19 JUILLET



Soirée sardinade avec DJ, au Bar de La Poste, à partir de 19h. Sur inscriptions avant le 12 juillet (10€/pers.).
→ Réservations : 06 12 47 78 07.

► **RETRANSMISSION D'UN OPÉRA DU FESTIVAL D'AIX**
VENDREDI 19 JUILLET

Retransmission à 21h, au parc du château : Madame Butterfly de Giacomo Puccini - direction musicale Daniele Rustioni et mise en scène Andrea Breth. → Sur réservations : synthesemeyrargues@gmail.com

► **TOURNOI DE CONTRÉE**
SAMEDI 27 JUILLET

Tournoi de contrée, au théâtre de verdure à 14h.
→ Inscriptions : 06 11 71 33 06

► **COMMÉMORATION EN HOMMAGE À NOËL VÉRAN**
SAMEDI 10 AOÛT

Cérémonie, le 10 août à 11h, au lieu-dit La Gastaude à Mirabeau.
→ Infos : 04 42 57 50 09

► **BROCANTE ET VIDE-GRENIERS**
DIMANCHE 11 AOÛT

Vide-grenier et brocante organisés par l'association Animaux en périls,

au théâtre de verdure, de 6h à 17h.
→ vide-grenier.org - 06 86 79 00 71
ou py.davet@orange.fr

► **FÊTE DE LA LIBÉRATION**
JEUDI 22 AOÛT

À partir de 16h30, défilé, commémoration, exposition des véhicules, apéritif, bal à partir de 18h30, au théâtre de verdure (page 22).
→ Infos : 04 42 57 50 09 ou meyrarguesanimations@gmail.com

► **FESTIVITÉS DE LA SAINT-LOUIS**
DU 23 AU 25 AOÛT

Spectacles à partir de 19h (page 23).
→ meyrarguesanimations@gmail.com

► **FÊTES DES ASSOS**
SAMEDI 7 SEPTEMBRE

Fête des assos sur l'avenue de la République de 9h à 13h (le page 26).

► **INAUGURATION DU BAIN DE FORÊT**
LES 14 ET 15 SEPTEMBRE

Inauguration du bain de forêt, au parc du château, samedi 14 septembre, à 11h. Visites guidées le 15 septembre de 10h à 18h (page 15).

► **CONCERT AVEC AIX'QUI?**
SAMEDI 21 SEPTEMBRE

Concert du guitariste Greg Koch et de son trio (country, rock, blues). Au menu : - Koch Marshall trio (USA) et Edwin Denninger trio (blues). - Docteur Swamp & The Spoon Blues Therapy (blues rock co-vainqueur du class'vioc 2024). - Last Rainbow (Power Rock trio - lauréat Class'EuRock 2024). Et des surprises. Concert à partir de 18h, au théâtre de verdure. Buvette et restauration sur place.
→ Infos : www.aixqui.fr

► **BROCANTE ET VIDE-GRENIER**
DIMANCHE 6 OCTOBRE

Vide-grenier et brocante organisés par l'association Animaux en périls, au théâtre de verdure, de 6h à 17h.
→ vide-grenier.org - 06 86 79 00 71
ou py.davet@orange.fr

► **EXPOSITION PHOTOS**
DU 4 AU 6 OCTOBRE

Expo de photos et ateliers d'arts plastiques proposée par l'Amitié franco-tchèque, à la salle des fêtes (page 29).
→ Infos : 06 81 67 42 56
amities.meyrargues@orange.fr

► **CONCERT**
SAMEDI 21 SEPTEMBRE

Concert de Bamboo orchestra à la salle des fêtes.
→ Réservation : 06 17 50 37 05 ou andree.lalauze@meyrargues.fr

► **FESTIVAL THÉÂTRE AMATEUR**
DU 11 AU 13 OCTOBRE

Proposé par Festi'Val de Durance, à la salle des fêtes. → Réservation : festivaldedurance1@gmail.com

► **CONCERT MUSIQUE BAROQUE**
SAMEDI 12 OCTOBRE

Concert "Il Violino Fantastico" à 20h30, église Saint-André (page 30).



TRANSPORTS SCOLAIRES : ON S'INSCRIT AVANT LE 15 AOÛT !

La procédure d'inscription aux transports scolaires pour l'année 2024-2025 a démarré depuis le 17 juin et doit être faite avant le 15 août sur www.lametroplemobilité.fr. Pour les inscriptions aux transports scolaires, hors métropole, dans la Région sud et obtenir le "Pass ZOU" (de 3 à 26 ans - abonnement de transport pour circuler à volonté dans les bus et trains du réseau régional ZOU consulter le site : zou.maregionsud.fr



- Inscriptions sur lametroplemobilité.fr
- Contact : transports.scolaires@ampmetropole.fr
- Service transports de Meyrargues : 09 71 09 55 14
En cas de problème d'inscriptions : 0800 713 137 (gratuit)

Bulletin d'informations municipales
N°60 - Printemps-été 2024
Parution juin 2024
Tiré à 2100 exemplaires
Hôtel de ville, avenue d'Albertas
13650 Meyrargues - 04 42 57 50 09
Directeur de publication :
Fabrice Poussardin
Comité de rédaction et de conception :
service communication,
Chloé Arnaud, Eric Giannerini,
Philippe Grégoire.
Photos : Chloé Arnaud,
Imprimé par l'Imprimerie de
Haute-Provence (IDHP)

Budget 2024, le cap est tenu : un budget maîtrisé sans augmenter les impôts !

La commune de Meyrargues vient de voter son budget. Il témoigne de la réalité que rencontrent actuellement toutes les communes de notre taille (entre 3500 et 5000 habitants), à savoir la complexité accrue pour construire un budget à l'équilibre.

Nous avons fait une promesse : ne pas augmenter les impôts locaux pour ce qui relève de la part communale. La majorité municipale tient cet engagement depuis le début du mandat en 2020 ; des communes aux alentours ont fait des choix différents. Cette promesse nous conduit à devoir gérer au plus près les dépenses de fonctionnement ainsi que celles d'investissement. Pour le fonctionnement, le budget est tenu ; il permet d'intégrer la hausse des coûts liée à l'inflation, de prendre en compte l'augmentation constante du prix de l'énergie ainsi que les choix faits afin d'améliorer les services rendus à la population : le renforcement de l'équipe de la médiathèque, de nouvelles modalités de gestion pour le centre de loisirs ainsi que le soutien au pouvoir d'achat des agents. Du côté de l'investissement, le budget voté intègre des projets pour lesquels les subventions ont été obtenues : le prolongement de la coulée verte, la poursuite de la modernisation de l'éclairage public ou encore la seconde tranche de la requalification de la cour de l'école élémentaire. D'autres projets sont prévus pour lesquels des demandes de subvention ont été faites, dont la création d'un nouveau centre technique municipal. 2024 marque une année charnière. Le budget présente des projets mûrs, d'une ambition et d'une portée mesurées dans un contexte de raréfaction des ressources financières. Et, il convient ici de remercier vivement nos principaux bailleurs de fonds qui soutiennent sans faille depuis le début du mandat la commune : le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, la métropole Aix-Marseille Provence ainsi le Conseil Régional. Dépenses maîtrisées, dette réduite, projets d'investissement mesurés, impôts stables, amélioration des services publics : nous tenons nos engagements avec humilité, constance et sans fébrilité. On aura beau jeu de critiquer la capacité d'investissement, de demander des économies mais économiser c'est rogné sur l'offre et la qualité des services, nous nous y refusons. A l'opposé de l'agitation et des gesticulations, l'action publique locale demande de la persévérance, de la ténacité et de la rigueur et cela sans jamais barguigner.

L'équipe majoritaire du conseil municipal

Du PLU au PLUi, soutenons les quartiers extérieurs !

Il ne s'agit pas d'un simple changement de dénomination. Ce changement traduit une évolution de prisme par lequel la planification urbaine est abordée : de l'échelle du territoire communal à l'échelle intercommunale. Après l'arrêt du projet de PLUi, le 12 octobre 2023, une enquête publique s'est tenue du 20 février au 4 avril 2024. Mais avons-nous assez communiqué sur l'importance et la portée de cette procédure ?

Des propriétaires meyrarguais des quartiers extérieurs ont découvert par hasard le déclassement de leur zone. Le manque de communication fait que ce constat est intervenu tardivement. Certes, le PLUi est guidé par l'urgence d'agir et d'anticiper les adaptations au changement climatique. Cependant, il n'est pas normal que certains quartiers de Meyrargues deviennent, à l'échelle du territoire intercommunal, des secteurs dont le droit d'urbanisme est clairement délaissé, si ce n'est transformé. Ces propriétaires subissent des pertes significatives de valeur vénale de leur bien immobilier.

Rappelons que ces quartiers extérieurs avaient déjà subi dans un passé proche un préjudice en matière d'urbanisme. Différents combats ont été menés par les riverains pour lever la faille sismique ou l'inondabilité. Aujourd'hui, comment se fait-il que le PLUi replonge ces quartiers dans les mêmes problématiques ? A cela s'ajoute, une dégradation générale de l'environnement de ces quartiers. Des actions profondes doivent être entreprises !

En attendant, malgré l'absence d'initiative pour présenter les enjeux du PLUi, des Meyrarguais se sont mobilisés pour participer à l'enquête publique. Ils se sont rendus en mairie pour déposer leurs observations et exprimer leurs attentes. Nous souhaitons que le maire agisse avec force et détermination auprès de la commission d'enquête. Faisons en sorte de faire entendre ces recommandations, suggestions et avis afin de faire évoluer favorablement le zonage.

Gilbert Bougi et les conseillers municipaux de "Meyrargues au Cœur"
gilbert.bougi@gmail.com
06 13 92 02 41

MAIRIE : 04 42 57 50 09 ou accueil@meyrargues.fr

Lundi, mardi, jeudi : 8h à 12h

Mercredi, vendredi : 8h à 12h et de 14h à 18h

CCAS : 09 71 09 55 14 - ccas.emploi@meyrargues.fr

Du lundi au vendredi : 8h30 à 12h et 14h à 18h

Sauf le mardi : de 8h30 à 12h

URBANISME : 04 42 57 58 12 - urbanisme@meyrargues.fr

Sur rendez-vous : lundi 8h-12h et mercredi de 14h-18h

Sans rendez-vous : le vendredi de 8h à 12h

PERMANENCES SUR RENDEZ-VOUS :

ARCHITECTE CONSEIL CAUE :

Mathieu Barbier-Bouvet : 04 42 57 58 12

MISSION LOCALE : 04 42 61 92 50 (le mercredi matin)

CONCILIATEUR DE JUSTICE : sur rdv : 04 42 57 50 09

(le 3^e jeudi du mois - 9h30 à 12h - au CCAS)

ASSISTANTE SOCIALE : 04 13 31 84 10 sur rdv

URBANISME : Sandra Thomann (adjointe)

sur rdv par email : sandra.thomann@meyrargues.fr

CCAS : Andrée Lalauze (adjointe aux affaires sociales),

sur rendez-vous auprès du CCAS : 09 71 09 55 14

MAIRE : sur rendez-vous directement par email à :

fabrice.poussardin@meyrargues.fr

DÉPUTÉE D'AIX ET DU PAYS D'AIX :

Anne-Laurence Petel : 04 42 24 99 38 - contact@alpetel.fr

CONSEILLER DÉPARTEMENTAL DU CANTON DE TRETS :

Arnaud Mercier : arnaud.mercier@departement13.fr

RÉSERVATIONS DE SALLES ET/OU DE MATÉRIEL :

Appeler au préalable le 04 42 63 47 03 ou 06 16 82 13 88

Réservations en ligne sur meyrargues.fr

Contact : gymnase@meyrargues.fr

MÉDIATHÈQUE :

04 42 67 40 98 - mediatheque@meyrargues.fr

Horaires : Mardi : 16h-19h -

Mercredi : 9h-13h et 14h-18h / Vendredi : 16h-19h

Samedi : 9h-12h30 et 14h30-18h30

ENFANCE ET FOYER DE L'ÂGE D'OR :

Élémentaire : 04 42 57 51 56

Maternelle : 04 42 57 53 22

Crèche : 04 42 63 47 52

Restaurant scolaire : 04 42 63 49 64

Centre de loisirs : 06 29 21 30 64

- centredeloisirs@meyrargues.fr

Foyer de l'Âge d'or : 04 13 91 07 03

ASSISTANTES MATERNELLES :

Liste disponible en mairie et sur meyrargues.fr

rubrique "famille et solidarité"

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES (BIM) :

04 65 15 25 21 - bim@meyrargues.fr

TAXIS (CONVENTIONNÉS TRANSPORT MÉDICAL) :

Michel Chenaf : 06 18 83 24 02

VACANCES SCOLAIRES : Été : du 6 juillet au 1^{er} septembre - Toussaint : du 19 octobre au 3 novembre

URGENCES : SANTÉ

Centre anti poison : 04 91 75 25 25

Cabinet dentaire : 04 42 57 51 82

Chirurgiens dentistes de garde : 0892 566 766

Hôpital d'Aix : 04 42 33 50 00

Hôpital de Pertuis : 04 90 09 42 42

Samu : 15

Pharmacie du village : 04 42 57 50 16

Pharmacies de garde : 3237

Médecins : Philippe Vincent : 04 42 57 51 98

Pôle Med à Peyrolles : 04 42 51 07 30 (7/7j de 9h à 22h)

SOS médecin : 04 42 26 24 00

SOS vétérinaire : 0 899 700 680

DÉCHETTERIE :

Chemin de l'Espougnac.

Du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17heures.

Dimanche et jours fériés de 9h à 12heures.

Infirmières : Isabelle Maillard : 06 24 99 20 76

Cabinet Martin : 04 42 57 50 18

David Rodriguez et Stéphanie Humbert : 04 42 63 49 05

Alexandra Fedoni-Salaris : 06 64 69 86 45

Kinésithérapeutes : Luc Walle : 04 42 57 59 43

Jean-Philippe Tampon : 04 42 63 43 23

SECOURS

Police : 17

Gendarmerie de Peyrolles : 04 42 57 80 09

Police municipale : 04 42 57 58 22

police@meyrargues.fr

Pompiers : 18 ou 112 (portable)

Urgence ERDF : 09 726 750 13 / GRDF 0800 47 33 33

ENCOMBRANTS : ramassage des encombrants par les ser-

vices de la Métropole sur rendez-vous : 0800 94 94 08 (gra-

tuit) - du lundi au vendredi 8h à 18h30 (hors jours fériés) et

le samedi 7h30 à 17h30 sans interruption.

GRAND SITE DE FRANCE CONCORS-SAINTE-VICTOIRE

04 42 64 60 90

ACCÈS AUX MASSIFS

0811 20 13 13

MEYRARGUES



FÊTE DES ASSOS

Samedi 07 septembre

CENTRE DU VILLAGE

De 9h à 13h